



Université d'Abomey-Calavi (UAC)



Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines(FLASH)

**Ecole Doctorale Pluridisciplinaire : Espaces, cultures et
développement**

Filière : *Sociologie du développement*

Laboratoire d'Analyse et de Recherche : Religions Espaces et Développement

MEMOIRE DU DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES

Sujet

**INFLUENCES RELIGIEUSES SUR LES
RESPONSABILITES DOMESTIQUES DES FEMMES
DANS L'ARRONDISSEMENT D'AGONLIN-HOUEGBO**

Présenté par :

Théodore M. MONHIDE

Sous la direction de :

Prof. Dr. Dodji H. AMOUZOUVI

Maître de conférences des universités

du CAMES

Mention : Très-Bien Note : 17/20

Soutenu le 07/04/2015

SOMMAIRE

	Pages
Dédicace.....	3
Remerciements	4
Liste des sigles et abréviations.....	5
Liste des tableaux et photos.....	5
Résumé	7
Introduction.....	8
Première partie : cadre théorique et méthodologique de la recherche...	11
Chapitre 1 : <i>Cadre théorique et conceptuel de l'étude</i>	12
Chapitre 2 : <i>Méthodologie de la recherche</i>	28
Deuxième partie : Présentation et analyse des données.....	35
Chapitre 3 : Le vaudouisme et les responsabilités domestiques des femmes à Agonlin- Houegbo.....	36
Chapitre 4 :L'islam et Les responsabilités domestiques des femmes.....	48
Troisième partie : L'analyse des données socioreligieuses relatives aux responsabilités ménagères des femmes à Agonli-Houégbo.....	58
Chapitre 5 : Les fondements socioculturels des religions traditionnelles africaines.....	59
Chapitre 6:L'influence de la croyance aux religions traditionnelles et à l'islam	67
Conclusion	77
Références bibliographiques	80
Annexes.....	84
Table des matières.....	88

DEDICACE

Je dédie ce mémoire à :

- mon cher père **MONHIDE AHOLOUKPE** Azongnigbé ;
- ma chère mère **ADONDE** Delphine ;

REMERCIEMENTS

Mes remerciements vont à l'endroit de :

- Monsieur AMOUZOUVI H .Dodji Enseignant-Chercheur à l'UAC qui a accepté de diriger ce mémoire avec une rigueur remarquée ;
- Monsieur AHODEKON C. Cyriaque Enseignant-Chercheur à l'UAC qui a accepté de veiller sur la qualité scientifique de ce mémoire avec une rigueur remarquée ;
- tout le personnel des services administratifs de l'EDP pour leur soutien ;
- tout le personnel du LARRED pour leur soutien ;
- tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur contribution à la réalisation de ce mémoire de DEA et qui ont eu la gentillesse de se prêter à mes questions ;
- mon grand frère François LOKOSSOU AMOUSSOU, homme animé d'un agissant amour fraternel et d'un souci sans égal du bonheur de la famille ;
- toute la famille AMOUSSOU-LOKOSSOU ; famille au sein de laquelle j'ai reçu tout l'épanouissement nécessaire pour le couronnement de mes efforts ;
- tous mes frères et sœurs pour leur soutien indéfectible durant tout mon parcours académique ;
- ma chère épouse Léonie Sènan ALOKPON pour le soutien moral et ses sages conseils ;
- mes chers enfants MONHIDE Nonvignon Fortuné, MONHIDE Fifamè Grâce et MONHIDE Mahougnon Josué.
- tous mes amis pour leur soutien moral.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- ASECNA** : Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar.
- CAMES** : Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur.
- DEA** : Diplôme d'Etudes Approfondies.
- EDP** : Ecole Doctorale Pluridisciplinaire.
- FIT** : Front Inter Tropical.
- FIS** : Front Islamique du Salut.
- FLASH** : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines.
- FRA** : Fondation Regard d'Amour.
- INFOSEC** : Institut National pour la Formation Sociale, Economique et Civique.
- LARRED** : Laboratoire d'analyse et de Recherche Religions Espaces Développement.
- RGPH** : Recensement Général de la population et de l'Habitation.
- UNICEF** : Organisation des Nations Unis pour l'Enfance.

LISTE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Tableau récapitulatif des centres de documentation, de la nature des documents et informations obtenues. (p.30)

Tableau II : Tableau de répartition des acteurs enquêtés par groupes cibles. (p.32)

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Photo du temple de la divinité ‘*xeviosso*’ de Agonlin-Houegbo. (p.38)

Photo 2 : Photo de Deux ‘*xeviossossi*’ avec le ‘*xeviossonon*’ de Agonlin-Houegbo. (p.38)

Photo 3 : Photo du ‘*yaxeviossossi*’ (responsable) avec ses deux adjoints de Agonlin-Houegbo. (p.38)

Photo 4 : Photo du temple de la divinité ‘*massé*’ de Agonlin-Houegbo. (p.41)

Photo 5 : Photo de trois ‘*masséssi*’ avec le ‘*massénon*’ de Agonlin-Houegbo. (p.41)

Photo 6 : Photo du ‘*ya masséssi*’ (responsable) avec ses deux adjoints de (p.42)

Photo 7 : Photo du palais royal ‘*yèto*’ de Agonlin-Houegbo. (p.45)

Photo 8 : Photo de la statue du roi ‘*yèto*’ de Agonlin-Houegbo. (p.46)

Photo 9 : Photo des ‘*yètossi*’ de Agonlin-Houegbo. (p.47)

Photo 10 : Photo du ‘*ya yètossi*’ (responsable) de Agonlin-Houegbo. (p.47)

RESUME

La présente étude vise à contribuer à une meilleure connaissance de l'influence religieuse sur les responsabilités ménagères des femmes.

Pour bien diagnostiquer ce fait social, notre objectif global fixé vise à étudier les réalités socioreligieuses explicatives de l'autonomisation ménagère des femmes.

Face à cet objectif associé à ceux spécifiques et des hypothèses, La démarche méthodologique adoptée s'articule autour de la recherche documentaire et des enquêtes de terrain. Les investigations en milieu réel ont été possibles grâce à l'utilisation des guides d'entretien et des grilles d'observation.

L'analyse des résultats révèle que les femmes ne sont pas autonomes et bon nombre de motifs de leur responsabilité proviennent effectivement des exigences et du poids de la religion.

Mots clés : influences, responsabilités domestiques, religion, cultures.

SUMMARY

This research work is aimed at contributing to a better understanding of the influence of religion on women's domestic responsibilities.

For a proper diagnosis of this social fact, we have set as main objective, the understanding of the practices which justify the persistence of the overloading of women by domestic responsibilities. The specifically and our hypotheses are

The methodological approach used is roughly made up of documentary research and field work. Actual field investigations have been possible thanks to the use of interview guides and observation grids.

The analysis of the results reveals that women are overloaded, and that a great deal of the reasons of this phenomenon actually stem from religion

Key-words: Influences, Domestic responsibilities, Religion, cultures

INTRODUCTION

La confusion entre le genre et le sexe féminin dans les études participe de cet idéalisme absolu qui permet d'éviter l'analyse des rapports sociaux réels face aux enjeux et aux ressources. Le genre contient, en effet, une dimension idéologique qui participe à sa construction culturelle et échappe à l'analyse de classes impliquant la seule causalité matérialiste (Caire ,1994 et Beijing, 1995).

Le genre, notion nouvelle et novatrice, est aujourd'hui au cœur du débat, quand il s'agit du statut social de la femme et de son développement. Ceci s'explique par les rôles et responsabilités construits par la société et attribués aux femmes et aux hommes dans une culture et un espace donné. Ils subissent l'influence des perceptions et des attentes découlant de facteurs culturels, politiques, environnementaux, économiques, sociaux et religieux, et aussi des coutumes, de la loi, de la classe sociale, de l'ethnicité et de préjugés individuels et institutionnels. Les attitudes et les comportements des gens sont appris et peuvent être modifiés (Caire ,1994 et Beijing, 1995)

L' « *approche genre* » qui en résulte, formule la question en termes d'égalité de chances pour tous et de renforcement des capacités de chacun afin qu'il donne la pleine mesure de ses aptitudes et apporte le maximum à sa communauté, au lieu d'être vu à travers le prisme déformant et infériorisant de coutumes et de pratiques inéquitables. C'est une approche qui vise un développement intégré, une égalité de chance face à l'accès et au contrôle des ressources. C'est :

«Tout ce qui assure l'épanouissement, la promotion et la dignité de tout homme et de tout l'homme/ de toute femme et de toute la femme : le droit, les devoirs, la justice, l'amour, la paix, la vérité, le pardon ; ce qui assure le pain, le pain quotidien à chacun et à chacune » (Boserup, 1983 :13).

Quelle est alors la vision religieuse ?

En dépit d'une vision couramment répandue qui relègue du religieux au rang des forces rétrogrades, en Afrique les idées et les acteurs religieux ont toujours constitué des vecteurs du changement social et ont été importants pour les initiatives de développement. L'engagement des missions catholiques ou des élites islamiques dans le

domaine de l'éducation à l'époque coloniale en témoigne (Cooper 2006 : 14 ; Brenner 2001 : 24).

Ces initiatives témoignent les réformes issues du religieux et qui propulsent le développement. Toutefois, à partir des années 1950-1960, alors que les théories de la modernisation et leurs défenseurs se sont mis à dominer la scène, ces engagements des religieux dans les affaires publiques, semblent, pour leur part, s'en être éclipsés. (Ter Haar & Ellis 2006 :23). Ce n'est que très récemment que la religion a été redécouverte comme force de changement. Le caractère conservateur des religions et en particulier celui du catholicisme a dû renaître alors pour un laps de temps. Il faut dire qu'en trente ans, une double mutation s'est opérée, tant dans le monde du développement que du point de vue du paysage religieux, lui-même en plein renouvellement. Cela signifie la mise en place d'un contexte favorable à la pleine réalisation de la personne humaine (Ter Haar & Ellis 2006 :23). Dans cette même lancée, les conférences du Caire (1994) et de Beijing (1995) et les conclusions du symposium sur " la famille et les défis du développement au Bénin (2002) " sont des références types qui montrent le souci de l'amélioration du statut de la femme. Malgré tout cela, certains indicateurs sexo-spécifiques et socioreligieux entraînent la sous-estimation du travail féminin, provoquant ainsi la surcharge des femmes. Ces indicateurs proviennent non seulement de la culture où certains travaux sont d'office féminins ou masculins ; mais aussi d'autres émanent des commandements religieux qui mettent l'accent sur le rôle de chacun dans le couple.

Cet état de choses se constate surtout dans les milieux ruraux à l'instar de l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo la situation de la femme rurale est différente de celle de la femme urbaine en matière de responsabilités domestiques.

Dans le cadre précis du travail, certaines recommandations issues des religions endogènes et musulmanes affectent plus de tâches domestiques aux femmes. Au nombre de ces tâches, il est aisé de citer entre autres ; l'instruction, la nutrition et la socialisation

Cette situation pose le problème des influences religieuses sur les responsabilités des femmes et de la division du travail selon les sexes. A cet effet, Boserup (1983 :13) écrit ce qui suit :

«A la fois dans les communautés primitives et dans celles qui sont plus développées, la division traditionnelle du travail au sein de la famille agricole est d'habitude considérée comme naturelle en ce sens qu'elle s'impose originellement par la différence des sexes elle-même ».

Le présent document s'articule autour de trois parties:

- la première partie présente le cadre théorique et l'approche méthodologique de la recherche;
- la deuxième partie présente et analyse les données liées à l'organisation des tâches ménagères dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo ;
- la troisième partie porte sur l'analyse des données socioreligieuses qui permettent d'apprécier les influences religieuses sur les responsabilités domestiques des femmes dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo.

PREMIERE PARTIE

CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Cette partie porte sur la problématique, l'approche conceptuelle, quelques axes de la question, la justification du choix du sujet, le modèle théorique d'analyse et la démarche méthodologique adoptée en général.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Il comporte les informations théoriques et la définition des concepts clés du sujet.

1.1. Cadre théorique

Il constitue la base de la recherche dont l'ossature est constituée de la problématique qui génère les hypothèses et des objectifs. A sa suite, se trouvent l'approche conceptuelle, les axes de la question, la justification du choix du sujet et la conception du modèle théorique d'analyse.

1.1.1. Problématique

Depuis quelques décennies, la question de la femme occupe le débat social, politique et économique. Elle fait l'objet d'une attention particulière dans les programmes de développement de certaines institutions internationales. Nombreuses d'approches sont utilisées pour tenter de réduire la disparité entre l'homme et la femme. C'est dans cette ferveur qu'au cours des années 1970, les féministes anglo-saxonnes commencent à utiliser les termes genre/ relations de genre. Le terme va connaître, à partir de 1985, suite à la Conférence de Nairobi, un développement foudroyant dans les pays anglo-saxons, latino-américains mais aussi dans toutes les organisations internationales. Cette adhésion a été facilitée par la tenue successive des grandes conférences internationales du Caire (1994) et de Beijing (1995) au cours desquelles le terme s'est imposé définitivement. (Barret 1997 : 335)

De plus, au tournant des années 2000, les approches anthropologiques, liant religion et vie publique (Sounaye, 2007 : 45) se multiplient. Elles mettent en évidence des engagements sociétaux forts (Kaag, 2011 : 7), des formes de citoyenneté islamiques impliquant les militants religieux dans la vie de la cité (Gomez-Perez & Leblanc, 2007 : 12). Les cadets sociaux, jeunes et femmes, accèdent à des modes nouveaux d'expression publique (Masquelier & Soares, 2009 : 23). Dans le champ de ces récents travaux en anthropologie, le fait religieux est abordé de façon renouvelée dans ses liens au politique et à la chose publique. Mais le fait est que ces voix «anthropologiques» commencent tout juste à être prises en compte par les praticiens du développement. En outre, il y a nécessité d'une collaboration entre organisations religieuses et organisations de

développement pour lutter contre la pauvreté (Banque mondiale, 2004). Les élites-chrétiennes et islamiques y sont considérées comme des partenaires incontournables pour la mise en œuvre de programmes dans des domaines aussi variés que la santé, l'éducation, l'environnement ou le maintien de la paix (Marshall & Keough, 2004 : 54). De même, de nombreux travaux sur genre, sexualité et religion ont privilégié les discours, que ce soit en analysant les controverses doctrinales au sein des organisations religieuses, ou en analysant, à partir d'entretiens ou de questionnaires, comment les croyances et appartenances religieuses individuelles étaient façonnées par le genre et la sexualité. De ce point de vue, un premier décentrement aborde le religieux sous l'angle des pratiques, et explore comment une activité religieuse, le rituel, contribue à faire ou défaire les normes régulant genre et sexualité. En effet, au-delà du caractère souvent abstrait d'argumentaires s'appuyant sur les exégèses de textes et de mythes fondateurs, l'enjeu de ces différents conflits est pratique : qui peut célébrer quoi, et comment – et qui est en droit de le décider (deGasquet et Gross, 2012 :2).

A cet égard, diverses politiques et stratégies ont été initiées et mises en œuvre sur le plan international pour y parvenir. Entre autres, les programmes de développement pour le financement des activités des femmes mais aussi, pour la prise en compte de leurs préoccupations spécifiques. De plus, dans la perspective actuelle des investigations sociales, la question de la promotion de la femme reste un point important des débats. Depuis 1975, déclarée année internationale de la femme, en passant par les conférences de Copenhague en 1980 et de Nairobi en 1985, l'opinion a commencé par accorder une place de choix à la femme dans la société. Cette prise en charge par les Etats, les ONG et autres institutions de la femme ne peuvent être sans effet sur l'ordre initial établi. Elle favorisait les changements dans les attitudes et comportements des hommes vis-à-vis des femmes.

Ces différentes rencontres politiques et stratégiques initiées portaient un projet commun qui est l'amélioration des conditions d'existence des femmes et des hommes vivant sur la planète terre. Les réflexions et préoccupations ayant conduit à un tel projet ont été sans doute inspirées de près ou de loin par le constat criard des inégalités et disparités multiples observées parmi les habitants de la terre. De plus, les programmes

internationaux en faveur du développement de l'Afrique prennent en compte la notion de « *genre* » qui est également utilisé dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme servant de préambule à la constitution sud-africaine du 8 mai 1961.

Au Bénin, la Fondation Regard d'Amour (FRA ,2002), en retenant « *l'approche genre dans le développement communautaire* » au menu des communications du symposium national sur la famille et les défis du développement en 2002, était guidée par le même souci de voir les hommes et les femmes de toute la communauté nationale béninoise jouir d'une égalité de chances face à l'accès et au contrôle des ressources.

De même dans la bible et plus précisément dans «Exode 20 : 9-10», il est écrit : Tu travailleras six jours, faisant tout ton ouvrage, mais le septième jour, c'est le sabbat du Seigneur, ton Dieu. Tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille pas plus que ton serviteur, ta servante, tes bêtes ou l'émigré que tu as dans tes villes.

De façon spécifique au Bénin et en particulier à Agonlin-Houegbo, l'accès et le contrôle des ressources épargnent un peu les femmes à cause des discriminations socio-religieuses liées aux sexes.

Ainsi, le laboratoire d'appui au management des études novatrices en collaboration avec la fondation Friedrich Ebert Stiftung (2008) ont, à travers la deuxième édition du livre blanc intitulé : «*Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social* » montré l'importance et la place de la femme dans le processus du développement. Ce document, après avoir présenté la situation de la femme sur l'ensemble du territoire béninois, est amplement revenu sur sa contribution à la gestion de la vie politique, économique et culturelle du pays. A partir des exemples concrets, le document retrace les efforts fournis par la femme en vue de lutter contre la pauvreté. Dès lors, la femme est considérée comme l'un des puissants bras de la société béninoise. Sa présence massive dans l'agriculture et dans la transformation des produits agroalimentaires est l'expression de son ambition d'atteindre son indépendance financière et d'améliorer des conditions de vie du ménage et par surcroît de toute la communauté.

De même, (Affodegnon, 2006 : 14), quant à lui, analysant les réticences et les facteurs de blocage à la mise en œuvre de formation « genre » dans la commune des Aguégus, démontre que les femmes représentent plus de la moitié de la population béninoise. Par conséquent, il est impossible de continuer à écarter plus de la moitié de la population d'une participation active aux décisions économiques et politiques, a ajouté l'auteur. Car, comme l'a expliqué l'auteur de cet article, la question de la participation de la femme au développement ne serait réglée tant qu'il y a des blocages. L'auteur va plus loin en affirmant que ces blocages trouvent leur fondement dans les facteurs socioculturels et religieux notamment l'inexistence de cadre juridique en faveur des femmes, la suprématie de l'homme, l'accès difficile aux ressources

En effet, bien que l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo comporte environ 70% de femmes rurales, il est loisible de constater qu'il existe des ilots de femmes tant urbaines que rurales à qui, il manque le temps maximum nécessaire pour la participation au processus de développement à travers la pratique des activités génératrices de revenus ; de même pour la participation aux instances de prises de décision.

Les causes et les effets des influences religieuses sur les travaux domestiques des femmes d'Agonlin-Houegbo sont appréciées par rapport à :

- un point de vue théorique sur les idées d'Emile Durkheim (1998) à propos de la division sociale du travail. En effet, cet auteur estime que la division du travail est un moyen qui permet à l'homme d'exprimer ses potentialités dans toutes leurs latitudes. Ainsi, les différentes spécialités de la médecine telles que la chirurgie, la gynécologie, l'ophtalmologie sont autant de composantes qui permettent d'approfondir ce domaine de la connaissance afin de le rendre plus efficace. De plus, la pluralisation religieuse peut aussi être interprétée en tant que voies spécifiques vers une modernité «affranchissante», vers la création par les sociétés africaines des voies spécifiques pour une modernité réinventée bénéfique pour tous sans discrimination de sexe ;

- un point de vue pratique sur le cas de l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo qui est non seulement un arrondissement bien connu mais aussi plus facilement accessible. Il existe dans cet arrondissement tout comme dans plusieurs autres, une sous-estimation des tâches du foyer conjugal par les hommes. Concrètement, il est important de

comprendre que certains construits sociaux hérités de la société et qui proviennent de la culture, associés à d'autres commandements religieux constituent des obstacles pour l'allègement des tâches domestiques des femmes dans cet arrondissement .Au regard de toutes ces considérations, comment les pratiques religieuses réduisent-elles l'autonomisation sociale des femmes à Agonlin-Houégbo ? La recherche de réponses à de telle interrogation a motivé le choix de ce sujet intitulé : «influences religieuses sur les responsabilités domestiques des femmes dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo».

A cet effet, pour réaliser cette étude, des hypothèses de travail ont été émises et des objectifs ont été fixés. Ils ont permis d'élargir ces questions afin de mieux développer les thématiques de cette recherche en relation avec le modèle devant servir de référence à l'analyse des données recueillies lors de la recherche .Quelles sont les hypothèses de recherche émises ?

1.1.2-Hypothèses de travail

Les hypothèses qui sous-tendent le travail se présentent comme suit :

- le renforcement des responsabilités domestiques des femmes dépend des principes religieux.
- la faible autonomisation sociale des femmes à Agonlin-Houegbo est liée au renforcement des responsabilités domestiques par le fait religieux.

Pour vérifier ces hypothèses de travail, des objectifs de recherche ont été fixés.

1.1.3-Objectifs de l'étude

L'objectif global vise à appréhender les réalités socioreligieuses explicatives de l'autonomisation domestique des femmes.

De façon spécifique il s'agit de :

- Répertorier les principes religieux liés au renforcement des responsabilités domestiques des femmes à Agonlin-Houégbo ;
- déterminer les responsabilités domestiques des femmes dictées par le fait religieux dans l'explication de l'autonomisation sociale des femmes à Agonlin-Houegbo.

Pour bien orienter cette recherche, des approches de définition ont été proposées pour certains concepts importants du sujet.

1.2. Approche Conceptuelle

Face à ce sujet, les concepts à expliquer sont : influence, religion, genre, surcharge, femme, famille et surcharge.

En littérature, l'influence fait recours à l'action exercée sur quelque chose ou quelqu'un. Dans le dictionnaire universel (2007), il signifie le crédit, l'autorité susceptible d'opérer un changement. Dans le lexique de sociologie, l'influence peut être remplacée par impact.

Selon le dictionnaire universel (2007), la religion est l'ensemble de croyances ou de dogmes et de pratiques culturelles qui constituent les rapports de l'homme avec la puissance divine (monothéisme) ou les puissances surnaturelles (polythéisme, panthéisme). Pour certains sociologues, la religion est un mode de construction sociale de la réalité un système de références auquel les acteurs sociaux recourent spontanément pour penser l'univers dans lequel ils vivent (Hervieu-Leger, 1987 :45). De plus, la position de Poulat (1987 :13) qui fait de l'« indétermination » la condition structurelle de la sociologie des religions et qui limite l'opération de définition non à la religion elle-même mais « au champ que s'attribue chaque religion » rejoint cette recommandation que faisait Desroche (1970 :12) à ses étudiants débutants en sociologie des religions dans les années 70 (recommandation qu'il n'a cependant jamais écrite sous cette forme raccourcie) : « *Gardez-vous de définir la religion prenez comme objet religieux ce que la société elle-même désigne comme tel.* »

Quant au genre, ce sont des rôles et responsabilités construits par la société et attribués aux femmes et aux hommes dans une culture et un espace donné. Ils subissent l'influence des perceptions et des attentes découlant de facteurs culturels, politiques, environnementaux, économiques, sociaux et religieux, et aussi des coutumes, de la loi, de la classe sociale, de l'ethnicité et de préjugés individuels et institutionnels. Les attitudes et les comportements des genres sont appris et peuvent être modifiés. (Biaou, 2005 : 59)

La " surcharge" quant à elle fait recours à un surplus ou à un excédent de travail par rapport à une norme. Ainsi, dans le foyer conjugal, une femme surchargée est sans doute une femme "acculée" par les travaux dudit foyer. A cet effet, le dictionnaire Micro-Robert (2005), définit la surcharge comme la charge ajoutée à celle ordinaire qui excède la charge permise. En outre, le Dictionnaire Encyclopédique(1999), explique que la surcharge est un excès de charge, de poids par rapport à ce qui est autorisé. Ainsi, selon ce dictionnaire, la surcharge est un effort supplémentaire.

La "famille" quant à elle est un ensemble de personnes apparentées qui vivent sous un même toit. Il importe que ces personnes adhèrent à l'approche genre qui vise un développement intégré, une égalité de chance face à l'accès et au contrôle des ressources. Ainsi, lorsque la division sexuelle des tâches s'impose, les femmes semblent indubitablement les plus surchargées. Ceci se constate lorsque la famille est appelée à jouer, par rapport à l'enfant, les multiples rôles qui l'incombent surtout celui de protection, de sécurisation et de préparation à la vie en générale et en particulier à la vie en société.

Le concept femme a une connotation culturelle et sociale qui pousse à aller au-delà de l'évidence. Le dictionnaire encyclopédique français Larousse définit la "femme" comme « un être humain adulte, du sexe féminin », et aussi comme « une épouse ». Mais avec toutes les représentations sociales qui l'accompagnent, surtout en Afrique, la femme se définit socialement et culturellement. Et être femme, pour paraphraser Livi-Bacci(1978 : 467), « est un fait biologique » aux conséquences sociales et culturelles » ; elle est mère de famille, éducatrice, compagne, épouse, pilier de la famille. De tout cela, elle est la catégorie humaine appartenant au sexe faible. La femme africaine est définie par rapport à ses qualités, à son sexe et/ ou à son origine, ce qui fait qu'elle aurait un comportement, une place, une fonction précise à jouer dans la société. S'inspirant de Beauvoir (1984 :23) qui disait : «on ne naît pas femme, on le devient», certaines féministes considèrent le sexe comme une construction sociale. C'est de cette construction sociale que naissent donc les inégalités et les discriminations entre les sexes.

L'occupation d'une fonction ou profession donnée, implique la position de certaines actions. L'action est un acte volontaire, « une manifestation concrète de la volonté dans un domaine déterminé » (Dictionnaire Larousse, 1998).

Mener une action, c'est agir dans l'intention d'aboutir au développement de l'entreprise, de la société, de l'activité exercée, et aussi, à long terme, au développement du pays. La personne qui mène l'action, ou qui prend une part déterminante dans une action, est un acteur ; les sociologues parlent d'acteur social. En sociologie, l'action est définie comme la « manifestation matérielle ou symbolique d'une volonté individuelle ou collective au sein d'une situation sociale » (Dictionnaire de Sociologie Le Robert/ Seuil, 2000 : 4)

L'approche sociologique de Durkheim (1998 : 4.) définit les actions sociales comme « l'ensemble des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel elles s'imposent à lui ». L'approche de Weber (2000), quant à elle, « cherche à étudier les significations » (Dictionnaire de Sociologie Le Robert/ Seuil, 2000 : 4), donnant ainsi naissance au subjectivisme wébérien.

Cependant, aujourd'hui, il n'est pas impossible, ni exclu de combiner les deux approches, ce qui permet d'aboutir quelque peu au structuro-fonctionnalisme.

Dans tout rapport social, chaque partie met en exergue tous ses atouts afin d'être le leader ou le meneur de la relation. De ce fait, il y a possibilité d'interactions conflictuelles entre acteurs en raison de leurs positions inégales ou différentes. Ainsi donc, le conflit peut être défini comme étant une opposition, sous des formes très diverses, des individus ou des groupes dont les intérêts, les opinions ou les sentiments sont divergents. Ces affrontements causent des perturbations qui peuvent laisser place à de nouveaux équilibres.

La femme au foyer et sa famille constituent un acteur social qui vit l'expérience d'un rapport social avec l'autre. Il en est de même pour la femme salariée et son milieu professionnel, tout comme pour la femme salariée et son environnement social.

Selon (Grawitz ,1999 : 212), le "statut " est utilisé en Sociologie dans le même sens que le statut du Dictionnaire Larousse (1998), pour indiquer la situation de l'individu, son rang dans une société donnée, le rôle qui lui incombe et la fonction qui lui est dévolue. L'ensemble des différents rôles exercés et des positions sociales occupées constitue le statut social d'un individu ; et s'il arrive que ces rôles ou positions des individus ne se complètent pas de ce fait divergent les uns des autres, les conflits surviennent. (Weber, 2000 :188), lui, définit le statut comme « une place dans une hiérarchie de prestige qui se caractérise par un mode de vie, une manière de consommer, de se loger, de se vêtir (...) et aussi une certaine forme d'éducation » ; avoir un statut, c'est accéder à un certain « honneur social ».

Or la profession est une activité de travail qui implique une formation de niveau universitaire, le maniement d'un art et l'insertion codifiée au sein d'une communauté de pairs. En Sociologie descriptive une profession est un terme synthétique qui tient compte à la fois du métier, de l'activité économique, de la qualification professionnelle et de la position hiérarchique d'un individu donné (Dictionnaire de Sociologie Le Robert/ Seuil, 2000 : 424).De multiples travaux ont déjà abordé ce sujet de diverses manières.

1.3. Quelques axes actuels de la question

La question de la femme en général et celle de ses travaux domestiques liée à la culture et à la religion a enregistré beaucoup de travaux de la part des auteurs, écrivains et des spécialistes de développement.

A ce propos, dans le 33^e bulletin de l'APAD (2011) intitulé : *visibilité de la religion dans l'arène du développement*, (Kaag et Maud 2011 : 21.) abordent l'implication des religions dans le développement et soulignent :

«Aujourd'hui plus qu'hier, les militantismes religieux s'illustrent dans l'espace public. Le progrès technologique, la globalisation et la mondialisation des discours religieux ne sont évidemment pas étrangers à tous ces changements. Les églises pentecôtistes et les mouvements réformistes islamiques déploient des moyens techniques importants pour s'approprier les médias de masse, ravivant

du même coup les concurrences. On parle de réformismes religieux, qui prennent forme autant dans leur version islamique, que catholique ou protestante et conduisent les responsables religieux à diffuser des normes, rectifier des pratiques culturelles, inculquer des valeurs sociales et morales. Pour ces auteurs, cette dynamique qu'impulsent les religions s'inscrit dans la droite ligne du développement harmonieux et durable de l'homme et aussi de la femme ».

Pour LeBlanc (2008 :164), c'est :

« À la fin du XXe siècle, dans un contexte de crise économique et de démocratisation, les jeunes s'imposent dans l'espace public, entraînant une redéfinition des statuts et des rôles sociaux. Le religieux devient ainsi un des espaces de contestation des modèles de socialisation existants » .

Comme l'auteur précédant, de nouvelles réformes s'opèrent sur le plan religieux et ceci jusqu'à spécifier les statuts et rôles sociaux. Ici, la seule particularité omise est l'accent à mettre sur les travaux domestiques.

Ces deux derniers postulats religieux ont mis du bémol dans les interventions des islamistes radicaux à l'instar du n°2 du FIS (Front Islamique du Salut) Ali Belhadj qui, dans un entretien réalisé par le quotidien du soir Horizon le 23 février 1989, déclare :

« Les femmes sont productrices d'hommes, elles ne produisent pas les biens matériels(...) même si scientifiquement, il est admis qu'il est possible à une femme de concilier son travail et ses obligations (...) je répète que la femme doit rester chez elle et éduquer les hommes. »

Ces propos très discriminatoires dénotent la mentalité rétrogradée anti-développementiste qui assombrit davantage l'avenir des femmes. Sur le plan culturel, deSardan (2008 : 4) affirme à travers les notions de «culture» et de «tradition»: *« les spécificités des sociétés africaines s'expliqueraient en grande partie par des références familiales, religieuses, sociales ou morales communes, elles-mêmes issues d'un passé ancestral »*. De plus, Balandier (1968 : 1-12) affirme :

« Toute société peut être vue sous deux aspects en apparence opposés. Selon que l'on considère ses invariants, ses facteurs de maintien, sa continuité ou, à

l'inverse, ses forces de transformation, ses changements structurels, il est possible d'en construire des images fort différentes et, pour une part, infidèles»,

Pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, la réflexion de Longwe (2008) sur l'habilitation est très salubre. Elle a élaboré le cadre "d'habilitation" qui peut servir à effectuer une analyse du genre qui retrace l'amélioration de l'égalité et de l'habilitation des femmes en cinq phases: bien-être, accès, sensibilisation, participation et contrôle. Ainsi la réflexion très poussée de cette dernière peut aboutir à la libération totale de la femme si la pratique ne fait face à des tendances lourdes sociales.

Pour Nagel (1992 :27) « *Le travail de production et reproduction des femmes au champ, au marché et à la maison n'apparaît dans aucune statistique officielle*».

De plus, en raison de ce que les femmes n'ont pas directement accès à la terre dans presque toutes les sociétés africaines, elles sont beaucoup plus utilisées comme main-d'œuvre familiale. La femme en général a beaucoup fait parler d'elle ces dernières années. Elle est devenue objet d'intérêt scientifique à partir du moment où elle a été reconnue comme actrice incontournable dans le processus de développement socio-économique de son pays.

Parmi les premiers chercheurs qui se sont intéressés à la participation des femmes au développement, c'est surtout Boserup (1970 :33) qui a présenté l'une des premières analyses compréhensibles et empiriques des femmes dans l'agriculture et autres secteurs de production, de même que leur rôle déterminant dans le processus de développement socioéconomique.

En démontrant à travers ses écrits l'importante force de travail que représentent les femmes du tiers monde et en relativisant l'injustice dont elles sont victimes face aux charges conjugales, elle a surtout fait œuvre de pionnier en rédigeant l'un des premiers ouvrages consacrés à d'autres femmes que celles des pays riches. Les nombreuses études qui ont été menées dans ce sens constituent les préludes d'une prise de conscience qui s'est opérationnalisée à travers plusieurs conférences et foras qui ont été initiés pour corriger les écarts et lutter contre la marginalisation des femmes. En effet, de Mexico en 1975 au Caire en 1994 et Beijing en 1995 et 2005 avec la décennie des

Nations-Unies pour la femme : égalité, développement et paix (1976-1986), beaucoup de progrès ont été enregistrés. Les différentes résolutions convergent dans le sens de la promotion féminine.

Dans la même perspective, les travaux de Belloncle (1980) sont forts révélateurs. S'étant intéressé à l'expérience nigérienne d'animation féminine (1966-1976), il présente le bilan de dix (10) années d'appui à la promotion féminine et démontre à travers les différentes actions entreprises dans les domaines de la santé, de l'agriculture et de l'approvisionnement en eau, la capacité des femmes à mobiliser d'importantes richesses en matière de production, n'eut été le poids des tâches conjugales. Ainsi, cet auteur montre le fossé que constitue le poids des tâches conjugales dans la participation des femmes au processus de développement.

Droy(1986 :121), met un accent particulier sur le rôle de la femme dans la sphère domestique et dans la sphère marchande, son statut social et matrimonial et la division sociale du travail. Ces différents travaux ont alors permis à cet auteur de faire une analyse critique de la marginalisation des femmes dans le foyer conjugal et dans les projets de développement.

L'ordre établi est alors remis en cause, surtout dans le foyer où l'homme croit le plus souvent que son autorité est contestée dans ce nouveau statut de la femme. C'est ainsi que les femmes salariées voient leur vie sociale et familiale en perpétuel bouleversement. Certaines s'en sortent, d'autres non ; mais en réalité, et en prenant le cas des femmes salariées ou commerçantes, mener une carrière est-il compatible avec une vie sociale et familiale associée aux exigences religieuses?

Enfin, Hampaté Bâ (1986 :24) écrit ceci : « *Certes l'Afrique noire est complexe et ses traditions différentes selon que l'on se trouve dans l'une des quatre zones : le sahel, la savane, la forêt ou le littoral* ».Malgré cette diversité, certaines traditions morales sont plus ou moins communes à tous les africains de l'Est à l'Ouest, du Nord au Sud. L'un des points fondamentaux de cette tradition commune est le respect strict de la culture et de la religion; cette valeur qui, jadis aidait l'Homme à vivre au milieu de ses semblables

et maintenait la cohésion de la société. Cet auteur met plus l'accent sur le poids de la culture qui sans doute participe à la sous-estimation de la femme africaine et ses tâches.

Les tâches qui reviennent aux femmes en tant qu'aides familiales sont en général perçues comme une évidence. En conséquence, les efforts consentis pour les exécuter sont gratuits. Pour ce faire :

« la division traditionnelle du travail en Afrique démontre avec certitude que les femmes apportent une contribution importante aux activités et à l'économie de leur pays tout en étant responsables de leur famille. Et pourtant, leur vie n'est que surmenage, leur travail rarement reconnu » (Hampâté Bâ, 1986 : 32).

Au-delà de l'unité familiale de production, l'importance du rôle joué par les femmes dans les activités économiques n'est ni évidente ni même reconnue dans les secteurs modernes de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du gouvernement.

Au regard de ces différentes approches, il convient de souligner que ces auteurs ont tous mis l'accent sur l'importance du travail féminin dans le processus de développement qui est pourtant biaisé par certaines recommandations religieuses.

Comment se justifie alors le choix de ce sujet et le cadre de la recherche ?

1.4. Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche

Faire une recherche n'est un choix hasardeux ; elle doit avoir une justification bien précise de même que son cadre.

1.4. 1. Justification du choix du sujet

Quelles sont les raisons subjectives explicatives du choix de ce sujet ?

1.4.1.1- Raisons subjectives

Le choix de ce sujet fait suite à ma formation en vue de l'obtention du Diplôme d'Etude Approfondie (DEA) en sociologie du développement. Il est motivé en raison de la faible participation des femmes de l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo à l'animation de la vie sociale. Ma vie dans ce milieu m'a permis de voir comment la religion structure le rôle des femmes et plus encore leur statut dans le foyer conjugal. Etant aussi issu de ce système d'éducation et de formation, l'interrogation sur l'efficacité des luttes menées en faveur de l'autonomisation de la femme à un moment

où le religieux domine de plus en plus les rapports entre l'homme et la femme s'impose.

Dans ce contexte évolutif des influences religieuses, je m'interroge sur la nécessité de toute action à l'endroit de la femme si les fondements religieux ne sont pas d'abord visités.

1.4.1.2- Raisons objectives

L'environnement socioprofessionnel dans lequel j'ai vécu ces dernières années est fortement marqué par les difficultés liées à la charge domestique de la femme. En effet, l'accomplissement de toutes les tâches de la zone commune se fait pratiquement par elle seule. A cela s'ajoutent ses propres tâches et celles de sa profession ou de ses activités génératrices de revenus. Certains interdits culturels et d'autres recommandations religieuses renforcent les occupations domestiques des femmes. Face à l'héritage socioreligieux, beaucoup de femmes vivent passivement sous le poids des tâches domestiques. Les cas typiques de la religion musulmane et de certains adeptes des religions endogènes ont permis de me rendre compte de l'utilité de la contribution des hommes dans les tâches domestiques en vue de leur allègement. Aussi faut-il souligner que cet allègement contribuera à la participation des femmes au processus de développement.

Trois constats essentiels ont retenu mon attention. Premièrement, dans le cadre du respect de la filiation, bon nombre de femmes préfèrent s'échiner pour maintenir ce lien et ceci afin d'éviter d'autres étiquettes dans la société. Ensuite, la culture africaine en général et les exigences culturelles à Agonlin-Houegbo en particulier accrochent certaines tâches domestiques aux femmes uniquement et les hommes ne sont pas appelés à les exécuter même s'ils sont au repos. Enfin sur le plan religieux, les exigences de certaines divinités des religions endogènes épargnent les adeptes hommes de certaines tâches dans le foyer conjugal. Pour la religion musulmane, l'homme est uniquement le pourvoyeur et tout le reste revient à la femme dans le foyer. Tout ceci perdure jusqu'à nos jours malgré les multiples travaux sur l'approche genre.

Ces différents constats ont suffisamment de valeur pour passer inaperçus aux yeux du sociologue. Cette étude se veut aussi une contribution scientifique dans le domaine de l'étude de la question de la femme. De même, elle permettra aux décideurs et organismes intervenant dans le domaine de l'autonomisation de la femme à penser au fondement religieux en vue de l'efficacité de leurs actions. La participation réelle de la femme dans la sphère sociale doit se concevoir dans sa globalité puisque plusieurs facteurs l'influencent ; au nombre de ceux-ci figure en pole position le fait religieux. Ce dernier devient, de plus en plus, un facteur structurant de la pensée dans les milieux comme Agonlin-Houégbo.

1.4.2. Justification du choix du cadre de la recherche

La recherche est conduite dans la commune de Zagnanando plus précisément dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo. Il est retenu dans le cadre de ce travail en raison de l'importance du fait religieux dans les habitudes des acteurs sociaux de ce milieu. Ce choix se justifie à partir de cette forte imprégnation du religieux dans la vie des acteurs surtout féminin. Ce qui occulte parfois sa présence et son affirmation sur la scène publique de l'arrondissement. .

Par ailleurs, le choix de ce site se justifie par rapport à la facilité d'accès aux sources d'informations car le phénomène étudié sera appréhendé en milieu réel. Dans le chapitre suivant figure la présentation du cadre de recherche et son approche méthodologique.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE ET DE L'APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Concrètement, que renferment le cadre et l'approche méthodologique de cette recherche ?

2.1. Présentation du cadre de la recherche

L'arrondissement d'Agonlin-Houégbo est notre cadre de recherche. Elle est dans la commune de Zagnanado. Cette Commune est située sur le plateau de Zagnanado, le plus petit des plateaux au nord de la dépression de la Lama entre 7° et 7°30' latitude nord et 2°15' et 2°30' longitude Est. (*Afrique Conseil, Avril 2006*)

Elle occupe une superficie totale de 750 Km² et est limitée au nord par la Commune de Dassa-Zoumè, au sud par les Communes de Ouinhi et de Zogbodomey, à l'est par les Communes de Kétou, Adja-Ouèrè et à l'ouest par les Communes de Covè, Za-Kpota et Djidja. La Commune de Zagnanado est subdivisée en six (6) arrondissements que sont Zagnanado, Agonlin-Houégbo, Banamè, Kpédékpo, Dovi et Don-Tan. Ces arrondissements sont subdivisés en 27 villages et 7 quartiers de ville. Elle est située à 47 km de la Commune d'Abomey, le chef-lieu du Département du Zou. (*Afrique Conseil, Avril 200*).

Le climat dans la Commune de Zagnanado est de type intermédiaire entre le climat subéquatorial maritime et le climat soudano guinéen. Il est caractérisé par quatre saisons à savoir :

- une grande saison pluvieuse de mars à juillet ;
- une petite saison sèche en août ;
- une petite saison pluvieuse de septembre à octobre ;
- une grande saison sèche de novembre à mars.

Le rythme pluviométrique est alors de type bimodal. La variation des saisons est déterminée par le déplacement du Front Intertropical (FIT) au cours de l'année. D'après les données pluviométriques de l'ASECNA, la moyenne annuelle des précipitations est de 985 mm d'eau, réparties sur 74 jours en moyenne. (*Afrique Conseil, Avril 2006*)

La population de Zagnanado est dominée par deux grands groupes ethniques. Elle est majoritairement composée des Mahi qui représentent 90,5% et des Yoruba et Assimilés qui font 8,1%. On y retrouve aussi trois grandes catégories de religions dans la commune : les religions chrétiennes (47,2%), les religions endogènes (30,5%) et l'islam (2,8%). (*Afrique Conseil, Avril 2006*)

La population de la Commune de Zagnanado comprend au recensement(RGPH3) réalisé en 2002, un effectif de 36.756 habitants soit 6,1% de la population du département du Zou. Les données de ce dernier recensement montrent que de 2002 à 2014, la population de Zagnanado a connu une faible augmentation de 0,7% par an alors qu'entre 1979 et 1992 cette croissance était de l'ordre de 2.2 % par an. (*Afrique Conseil, Avril 2006*)

La population de l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo comprend au recensement (RGPH3) réalisé en 2013, un effectif de 4533 habitants soit 6,1% de la population de la commune. On y retrouve aussi trois grandes catégories de religions : les religions chrétiennes, les religions endogènes et l'islam. Les deux dernières sont les plus dominantes. (*Afrique Conseil, Avril 2006*)

2.2. Approche méthodologique de la recherche

2.2.1. Modèle théorique

Dans le but d'atteindre les objectifs et confirmer ou infirmer réellement que les femmes de l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo subissent des influences religieuses sur les responsabilités domestiques, notre analyse fera recours à certaines théories telles que le fonctionnalisme structurel, l'interactionnisme et la théorie de l'action sociale de Weber (2000). En plus de ces théories, l'approche culturalisante et la sociologie compréhensive de Weber (2000) y seront appliquées. En effet par rapport aux travaux déjà existants, le fonctionnalisme structurel est une théorie qui permet d'appréhender concrètement les fondements qui soutiennent la persistance de la surcharge féminine dans le foyer conjugal. Les rôles dans le foyer conjugal étant des fonctions de la zone commune qu'est le toit conjugal et aussi le foyer conjugal étant structuré, cette approche permettra alors l'analyse objective des données.

2.2.2. Sources documentaires

En se fondant sur l'acceptation de Combessie, selon laquelle « *La collecte d'archives documentaires peut être tenue pour un point essentiel de beaucoup de recherches sociologiques et une méthode à mettre en œuvre dès le début avant même le séjour sur le terrain* », je note qu'il ne peut y avoir une recherche sociologique sans une préalable étude documentaire. L'étude documentaire qui a commencé en février 2014 a pris fin en septembre 2014. Ainsi, l'examen des ouvrages, mémoires, revues scientifiques et articles des travaux réalisés par d'autres chercheurs ont à cet effet permis de réaliser l'état de la question. Le tableau I récapitule les centres de documentation parcourus.

Tableau I : récapitulatif des centres de documentation, de la nature des documents et des informations obtenues.

N°	Centre de documentation	Nature des documents	Informations obtenues
1	Laboratoire d'Analyse et de Recherche, Religions Espace et Développement (LARRED)	Ouvrages et articles	Informations méthodologiques et informations sur : la religion, le genre et la culture.
2	Centre de documentation de la FLASH	Mémoires	Informations méthodologiques
3	Bibliothèque centrale de l'UAC	Ouvrages et articles	Informations générales sur le travail de la femme
4	Centre de documentation de l'INFOSEC	Ouvrages	Informations sur la surcharge du travail féminin
5	Centre de documentation de l'UNICEF	Articles et ouvrages	Informations sur la femme et ses rôles dans le foyer conjugal
6	Cybers café (Internet)	Articles et revues scientifiques	Informations sur la famille, le foyer conjugal et les rôles des époux

Source : Enquête du terrain (2014)

2.2.3. Source orale

La source orale évoquée ici concerne l'entretien que j'ai eu avec des personnes ressources capables de renseigner le sujet. Un seul type d'entretien a été utilisé, il s'agit de l'entretien semi directif.

2.2.4. Groupes cibles et échantillonnage

2.2.4.1. Groupes cibles

En fonction des hypothèses et des objectifs fixés, l'univers d'enquête dans le cadre de ce travail concerne toutes les catégories sociales qui contribuent aux influences religieuses des travaux domestiques des femmes dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo. La détermination de mon groupe cible a été possible grâce à la méthode d'analyse des acteurs. Dès lors, les acteurs cibles concernent prioritairement les femmes fonctionnaires et commerçantes sous le toit conjugal, les hommes mariés, les leaders religieux et les personnes âgées mariées. Ces différents groupes cibles retenus le sont grâce à leur coprésence, leurs interactions et au dynamisme qu'ils impulsent aux faits étudiés en faisant d'elles une scène d'observation sociologique.

2.2.4.2. Echantillonnage

La question relative aux influences religieuses sur les responsabilités domestiques des femmes dans l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo revêt une importance capitale. C'est notamment cela qui justifie le fait que les interlocuteurs sont répartis en quatre(4) grandes catégories. Il s'agit des interlocuteurs raisonnablement retenus en fonction de leurs rôles et importance au sein de la société. La méthode utilisée pour parvenir à cette finalité est celle du choix raisonné et du quota raisonné. Concrètement le choix des enquêtés tient compte des religions dominantes dans l'arrondissement et celles dont les influences ne sont pas négligeables.

Ainsi, en cinquante-deux (52) jours de travail de terrain répartis sur cinq (05) périodes, soixante-dix-sept (77) personnes réparties de la façon suivante ont été interrogées :

Tableau III : Répartition des acteurs enquêtés par groupes cible.

Catégories	Groupes Cibles	Effectifs
Femmes vivant sous un toit conjugal	Femmes fonctionnaires	12
	Femmes commerçantes	12
Hommes mariés	Hommes mariés adeptes des religions endogènes	12
	Hommes mariés musulmans	12
Leaders religieux	Leaders des religions endogènes	10
	Leaders de la religion musulmane	10
Personnes ressources	Personnes âgées marées	9
Total	-	(77)

Source : Enquête de terrain, juin 2014.

Quels sont les techniques et outils utilisés sur le terrain ?

2.2-5- Technique et instruments de collectes de données

2.2-5-1- Les techniques de collecte des données

1-Les données documentaires sont importantes en sociologie d'autant qu'elles donnent une base d'informations à la construction de la réalité sociale. L'étude documentaire m'a permis d'obtenir des renseignements de référence sur le cadre de l'étude, les thématiques majeures décrites dans l'analyse et le modèle d'analyse adopté pour le traitement des données. A partir des supports écrits, photographiques et électroniques j'ai pu analyser le phénomène de l'influence religieuse sur les travaux domestiques des femmes à Agonlin-Houégbo.

2-L'entretien m'a permis d'avoir des informations sur les représentations individuelles des acteurs interrogés et le sens qu'ils donnent aux influences de la religion. En raison du caractère plus qualitatif de l'étude, cette technique a favorisé mon interaction avec les différents interlocuteurs individuels ou collectifs abordés au cours de mon investigation. Elle donne l'occasion d'apprécier les différentes activités, les logiques autour de la religion et des travaux domestiques des femmes.

3-L'observation directe, quant à elle, m'a permis de faire l'observation de quelques acteurs, leurs comportements. Les informations issues de cette observation m'ont permis de

comprendre et d'expliquer les différentes variables retenues. Cette technique a été adoptée pendant toute la durée de l'enquête.

2.2-5-2- Instruments de collecte des données

2-*Le guide d'entretien* est utilisé compte tenu de la nature plus qualitative de l'étude et du fait que les informations recherchées sont des opinions, des connaissances, des expériences vécues. En effet, il a consisté à obtenir des enregistrements en face à face, individuellement ou en petits groupes, en recourant à une série de questions générales pour guider les conversations mais en laissant la possibilité d'ajouter d'autres questions qui surgissent de la discussion.

3-*La grille d'observation*, à partir d'un cadre conceptuel précis et des consignes sur ce qui doit être observé et sur les renseignements requis, est utilisée pour observer les acteurs à domicile. Cet outil m'a offert l'occasion de confronter certaines informations obtenues à l'entretien aux données de l'observation.

En plus de ces outils de collecte de données, des prises de notes dans des cahiers, des enregistrements audio ainsi que des prises de vue photographique ont été effectuées, de manière à rendre vérifiable l'essentiel des données interprétées. Egalement, l'écoute et les notes après interviews ont été faites.

2.2-6- Enquête

L'enquête s'est déroulée en deux phases :

La pré-enquête s'est déroulée du 20 au 27 juin 2014. Elle a permis de tester les outils de collecte de données, de les affiner et d'ajuster aussi la problématique. L'enquête proprement dite a couvert la période du 2 juillet 2014 au 30 août 2014 de façon discontinue. Cette enquête a permis de collecter des informations qui ont servi de base aux analyses. Le retour sur le terrain s'est fait au besoin des informations.

En résumé, la taille des échantillons, pour cette recherche qualitative, a été déterminée suivant la méthode de quota raisonné suivant le seuil acceptable de 10% et les groupes cibles retenus suivant la méthode de choix raisonné après leur identification à l'aide de l'outil PESTEL.

Cet outil a été appliqué à 7 groupes d'enquêtés, 4 grandes catégories inégalement étoffées et 77 acteurs ont été enquêtés. Enfin, la collecte s'est déroulée pendant 58 jours répartis sur 05 périodes.

Quel est le contenu du plan d'analyse de ce travail ?

2.2-7- Traitement des données des enquêtes

Les données qualitatives recueillies sur le terrain ont été dépouillées manuellement. Toutes ces données ont été ensuite confrontées, recoupées et triangulées en vue de s'assurer de leur effectivité et de la validité des résultats obtenus du terrain. En ce qui concerne le traitement et l'analyse pour la présente étude, la transcription des données recueillies dans une journée s'est faite chaque soir à l'aide des logiciels tels que : Excel et Word. A la fin de l'enquête, il a été question de passer en revue les prises de notes, ensuite de dégager les éléments de ressemblance pour faire l'interprétation et l'analyse des données. Toutes ces dispositions ont été prises pour assurer une minimisation des pertes d'informations.

DEUXIEME PARTIE

PRESENTATION ET ANALYSE DES DONNEES

L'organisation des tâches ménagères dans l'arrondissement de Agonlin-Houégbo varie selon les divinités et mérite d'être analysée.

CHAPITRE III : LE VAUDOISME ET LES RESPONSABILITES

DOMESTIQUES DES FEMMES A AGONLIN-HOUEGBO

Le panthéon vodoun dans la région Agonlin en général et à Agonlin-Houegbo en particulier regorge de plusieurs divinités. Les plus originales sont : la divinité ''Xevioso'', la divinité ''Massé'' et la divinité ''Yèto''. Quelles sont les responsabilités des femmes dans le foyer conjugal selon la divinité ''Xevioso'' ?

3-1- La divinité ''Xevioso'' et les responsabilités domestiques des femmes

Des formes spécifiques d'autorité sont accordées aux hommes par la divinité ''Xevioso'' à Agonlin-Houegbo. Ceci accorde une extrême importance à cette autre affirmation de Max Weber (2000), à savoir que la qualification religieuse des hommes est inégalement répartie, qu'il y en a qui prétendent, avec plus ou moins de succès, être plus qualifiés que d'autres pour communiquer avec les entités invisibles (qu'ils soient chamanes, devins, sorciers, prêtres, conseillers spirituels, sages, moines ...). Ainsi, la plupart des responsabilités domestiques sont confiées à la femme selon les prescriptions de cette divinité. En effet, le mari adepte de la divinité ''Xevioso'' ne doit fendre le bois. La fente de bois est une activité qui demande que l'on déploie plus d'effort et, de nature, les hommes sont plus indiqués pour cette activité que les femmes. D'un point de vue sociologique en tout cas, ce qui frappe ce sont en effet les diverses formes prises par une division du travail religieux entre des plus qualifiés et des moins qualifiés, division du travail qui engendre constamment discussion et négociations. Ce constat permet de souligner deux aspects ; d'une part le rapport aux entités invisibles que les phénomènes religieux mettent en œuvre se manifeste ; socialement parlant, par des rapports sociaux variés entre des spécialistes et d'autres personnes. D'autre part, si la question de l'origine reste problématique et que le processus par lequel la fondation s'effectue reste souvent une énigme, il y a de la fondation quand le charisme débouche, d'une quelconque manière, sur une transmission. La religion met donc en jeu de la fondation et de la transmission.

De plus, L'homme adepte de ''Xevioso'' ne doit jamais préparer à la cuisine du domicile, mais il peut le faire au champ ou en dehors du foyer conjugal. Ces mises en forme symbolique de la condition humaine à travers des représentations et des rites se

référant à des entités invisibles sont pleinement des phénomènes historiques. Il faut donc les appréhender en dehors de tout essentialisme et toujours les situer dans l'espace et le temps. Il s'agit de comprendre que ces réalités sont évolutives quand bien même, elles s'inscrivent dans un système traditionnel transmis de génération en génération.

Par ailleurs, le port de bagages sur la tête est formellement interdit aux hommes adeptes de ''Xevioso''. Particulièrement, l'analyse de cette prescription se base sur le temps présent et analyse des comportements contemporains. Elle devait oublier la profondeur historique de ce qu'elle étudie et la densité symbolique des figures et rites religieuses. En ce sens, on trouve tout à fait pertinente la démarche de l'anthropologue E Claverie (2003 :20) qui, dans son ouvrage *Les guerres de la Vierge, une anthropologie des apparitions*, articule l'observation et l'analyse minutieuse d'un terrain (les apparitions de la Vierge à des « voyants » à Medjugorje en Bosnie-Herzégovine en 1981) et une enquête historique sur la confection de la figure de la Vierge dès l'antiquité chrétienne, une articulation qui permet dès lors à l'auteur d'identifier «une grammaire des apparitions qui pourra être mobilisée dans moult situations intimes et politiques ». Cette prescription semble être conforme aux réalités sociales et sociologiques du fait qu'à un âge donné, certains actes posés suscitent des interrogations.

De même, la répression ou la correction des enfants engendrés ou adoptés par les hommes adeptes de la divinité ''Xevioso'' suscite la colère de cette dernière. Il revient aux parents proches et aux autres acteurs sociaux d'éduquer ces enfants. En effet, cette prescription touche un volet important de la société ; il s'agit de l'éducation. Ainsi, la réussite de cette responsabilité dépend du premier niveau (être éduqué) et demande plus l'implication de l'homme. De plus, cette responsabilité qui semble être la plus lourde que toutes les autres du foyer revient à la femme et à elle seule dans la sphère domestique.

Cela amène à conclure que le pouvoir religieux incarné par la divinité ''Xevioso'' impose la construction de la réalité sociale légitimée par ses prescriptions. Comme il apparaît chez cette divinité, la divinité ''Massé'' a également ses exigences aux

femmes à Agonlin-Houegbo. Voici les images prises sur la divinité "xevioso" à Agonlin-Houégbo.



Photo1 : Temple de la divinité "xeviosso " de AGONLIN-HOUEGBO. Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014.



Photo2 : Deux "xeviossossi" avec le "xeviossonon"

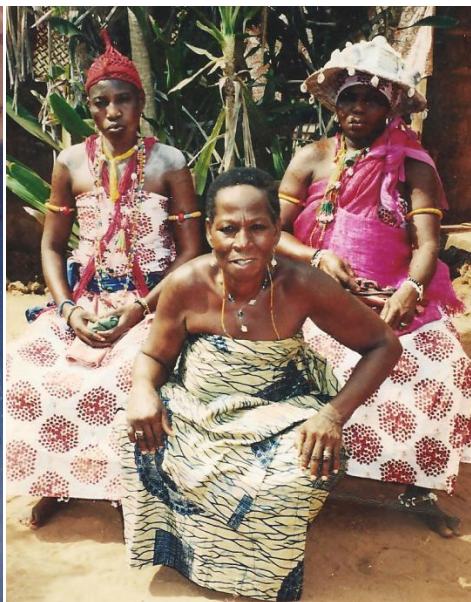


Photo3 : "ya" (responsable) "xeviossossi" avec ses deux adjoints

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014

La domination de la couleur rouge des perles de ces adeptes explique la violence et l'intransigence dont fait preuve la divinité ''Xevioso''.

Concrètement dans la sphère domestique, quelle responsabilité réserve la divinité ''Massé'' aux femmes à Agonlin-Houegbo?

3-2- La divinité''Massé'' et les responsabilités domestiques des femmes

L'adepte de la divinité ''Massé'' est d'abord l'homme ou la femme qui par nature est mince de corpulence et tolérant de caractère. De plus il ou elle doit éviter toute fraude de quelque nature qu'elle soit de même que le détournement. En clair, tout ''masséssi'' ou ''massénon'' doit incarner l'ordre et la paix sociale. Cependant il peut y avoir de faux dévots qui enfreignent délibérément cette recommandation d'une manière ou d'une autre occasionnant du désordre. Dans ce cas, on s'en prendrait de préférence à l'individu lui-même et non à la divinité qu'il incarne. Car c'est souvent l'homme qui désobéit et non la divinité qui a fait faillite. Ainsi les débats récurrents invitant à trancher la question insoluble de savoir si tel signe ou de telle pratique relève du « religieux » ou du « culturel » rappellent que la délimitation même du «*domaine religieux*» représente un enjeu social important.

La généralisation de cette recommandation de la divinité «*Massé*» permet à tout le monde de prendre conscience, afin de décider d'y obéir et de se laisser animer par l'esprit de fraternité. Ainsi il est aisé de confirmer que les adeptes de «*Massé*» doivent être des travailleurs chevronnés puisqu'ils doivent haïr la fraude et le désordre.

Penouil (2006 : 264) a donc eu raison de considérer le travail lui-même, et non la numération pécuniaire, comme étant le seul gage de l'intégration de l'individu dans la société. Seul le travail consciencieux procure la joie et l'honneur à celui qui l'accompli. Si l'homme doit sauvegarder sa dignité, il doit aussi recouvrir au travail qui seul peut l'ennoblir.

De plus, les enfants filles ne sont pas considérés par les hommes adeptes de la divinité ''Massé''. Il en est de même pour les garçons par les femmes. En effet, la satisfaction des besoins fondamentaux de ces enfants selon le sexe ne constitue pas une

préoccupation majeure pour le conjoint lorsqu'il s'agit d'une fille et de même pour la conjointe quand il s'agit d'un garçon. Quand on tient compte de cette unique recommandation, on peut comprendre aisément que les hommes s'occupent des garçons et les femmes prennent soin des filles. A toutes ces recommandations qui responsabilisent plus la femme s'ajoutent des moments de plaisir conditionné. En effet, l'acte sexuel est posé entre époux uniquement dans la première moitié d'une journée (au lever du jour jusqu'à minuit au plus tard). Le non-respect de cette prescription entraîne des maladies répétées entre époux. Les grossesses issues de cet acte sexuel sont obligatoirement avortées des suites de maladies continues chez la femme. A tout ceci s'ajoutent l'interdiction formelle à l'homme d'exécuter des tâches domestiques dans la journée et de multiples interdits alimentaires.

Face à ces différentes prescriptions, l'analyse de Droy (1990 :13) s'avère pertinente. Pour elle, le contraste s'impose : « la femme, "instrument" pour la reproduction physique du groupe, pour la formation des rapports sociaux fondamentaux, pour la production agricole, est marginalisée, subordonnée et cantonnée dans la région des choses ». La femme n'intervient pas comme vecteur sociale : elle disparaît derrière l'homme, père, frère ou époux. Mais peut-on, à l'intérieur des sociétés inégalitaires, distinguer une société féminine superposée à la stratification sociale ? Une société féminine où les rapports sociaux entre hommes et femmes seraient soumis aux mêmes aléas que ceux existant entre toutes les catégories de dominants et de dominés ? Les mythologies africaines attribuent une place privilégiée aux rapports hommes-femmes ; elles permettent de comprendre et de justifier « l'ordre des choses » allant jusqu'aux interdits alimentaires et de travail qui sont encore en vigueur actuellement. « *Partout on trouve des représentations qui opposent l'homme et la femme comme le sec et l'humide, le haut le bas, le pur l'impur etc., comme des différences non seulement complémentaires mais hiérarchiques* » (Droy, op.cit.).

Voici les différentes images prises sur la divinité "Massé" à Agonlin-Houégbo.



Photo4 : Temple de la divinité "Massé" de AGONLIN-HOUEGBO.

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014



Photo5 :Trois 'masséssi ' avec le 'massénon ' de AGONLIN-HOUEGBO.

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014



Photo 6 " ya" (responsable) "massési" de AGONLIN-HOUEGBO

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014.

La divinité "Massé" a des adeptes relativement jeunes. C'est aussi l'une de ses particularités. Les plus vieilles sont systématiquement remplacées même si elles sont vivantes.

Quelles sont les particularités de la divinité Yèto vis-à-vis des femmes à Agonlin-Houegbo ?

3-3- La divinité "Yèto" et les responsabilités domestiques des femmes.

En tenant compte du fait que les femmes ménagères sont des femmes peu actives parce que n'exerçant aucune profession contraignante, leur situation familiale diffère de celle des autres femmes (commerçantes ou salariées).

En effet, il est évident que toute femme ménagère avant d'être ménagère, est d'abord un être social. En Afrique et particulièrement au Bénin, cela suppose qu'elle est appelée à

jouer un certain rôle dans la société. Dès lors, cette position lui confère indubitablement un rôle d'épouse et de mère.

De l'enquête menée sur le terrain, il ressort qu'un nombre important de conjointes adeptes ou mariées aux hommes adeptes de la divinité "Yèto" sont des ménagères. Toutefois elles ont des responsabilités familiales non négligeables. D'abord, "Yèto" est la divinité qui fait office du fondateur de toute la contrée Agonlin-Houegbo. Ceci explique le nom "Yetokandji" attribué au roi actuel d'Agonlin-Houegbo. Ainsi, toutes les prescriptions de cette divinité relèvent de la royauté ; donc l'homme ou la femme adepte de cette divinité est vénéré. Cependant, il faut noter que les hommes sont plus vénérés que les femmes. En d'autres termes, plus de responsabilités sont réservées aux femmes. Un homme adepte de "Yèto" ne doit exécuter aucun travail ménager même en dehors du domicile conjugal. De plus, il doit s'intéresser plus au développement de son entourage que de son propre ménage. Ceci dénote de l'image du roi que cette divinité incarne ou le développement de tout le royaume doit être une priorité. Pour les grands dignitaires de cette divinité, l'éducation, le bien-être et l'évolution des enfants engendrés ou à charge ne doivent être une préoccupation majeure du père. Ceci concerne la mère et les parents proches du père.

Pour bien cerner les rôles dévolus ou devant revenir d'office aux femmes ménagères selon les prescriptions de cette divinité, il est nécessaire de connaître les structures familiales dans lesquelles elles vivent. Dans une famille traditionnelle, la pléthore d'individus entraîne inexorablement l'augmentation des charges de la ménagère, car il lui est plus facile d'accomplir les tâches pour satisfaire les besoins d'une seule personne que d'en accomplir pour deux et plus. Ce constat se confirme surtout à travers l'enquête de terrain où la majorité des femmes ménagères qui ressentent plus le poids des tâches domestiques sont celles qui vivent dans des familles élargies. Ainsi donc, la femme ménagère de la famille traditionnelle ou famille élargie a plus de charges que les autres femmes. Toutefois, la femme ménagère des familles nucléaires n'est pas si libre qu'on pourrait le penser. En effet, la différence entre les tâches de la famille nucléaire et les tâches de la famille élargie se situe dans le temps d'accomplissement de ces tâches et

non dans la quantité. En somme la quantité des tâches à exécuter est la même ; ce qui fait ressentir aussi le problème de la surcharge aux femmes des familles nucléaires.

La particularité de cette étude est qu'Agonlin-Houegbo est un milieu rural. Ceci se confirme surtout à travers les familles élargies qui sont régulièrement rencontrées. Il convient alors de faire remarquer que dans certaines familles nucléaires, la pléthore d'individus existe parfois et s'explique par le nombre élevé d'enfants qu'engendrent certains couples. Ainsi, ces cas sont nombreux à Agonlin-Houegbo notamment en raison de la non maîtrise des méthodes de contraception. Les rôles dévolus aux femmes en général et particulièrement aux femmes ménagères dans le foyer conjugal demeurent intacts. Parmi ces fonctions il est loisible de citer la reproduction, la production, la distraction etc. Il est donc difficile, eu égard à son statut de femme ménagère et aux prescriptions de la divinité "Yeto", que la femme échappe à l'une de ces fonctions. Partout, la famille traditionnelle se base plus sur la division stricte des rôles, avec pour conséquences, selon Simmel (2002 :26), de rendre l'institution familiale « *sans cesse confrontée à ce mouvement contradictoire de l'unification et de la désagrégation, qui la fait renaître constamment sous de nouvelles formes* ».

A travers cet auteur, la famille nucléaire n'est rien d'autre que l'arme qui détruit la famille traditionnelle. Aussi, faut-il constater que dans le peu de familles modernes (nucléaires) des inégalités s'observent même si la division du travail est peu constatée.

Dans la société moderne d'aujourd'hui, hommes et femmes ont les mêmes chances d'accès à l'emploi. Cette égalité se traduit aussi sur tous les plans. De ce fait, la femme accède aux emplois publics et privés dans les mêmes conditions de recrutement que les hommes. Il en est de même dans les échanges commerciaux. Tel est aussi le principe juridique institué par la constitution du 11 décembre 1990, en ses articles 8 et 9 (voir annexe). La croissance de l'activité féminine a permis un rapprochement des modes de vie masculin et féminin.

Par ailleurs, les professions libérales comme le commerce et autres s'exercent dans le secteur privé et émanent des particuliers eux-mêmes, sans intervention directe d'une autorité publique ou d'un officier ministériel. Elles ne concernent que les intérêts des

particuliers. Mais, les caractéristiques des professions libérales n'empêchent pas ceux qui les exercent, de collaborer avec le secteur public.

Cependant les femmes commerçantes et salariées sont confrontées toujours à certaines difficultés du fait que les règles sont instituées et mises au point pour elle et dans un milieu qui était plus féminin que masculin. Cela constitue une certaine irrégularité entre hommes et femmes amenés à se battre pour exceller.

Voici les différentes images prises sur la divinité " Yèto " à Agonlin-Houégbo.



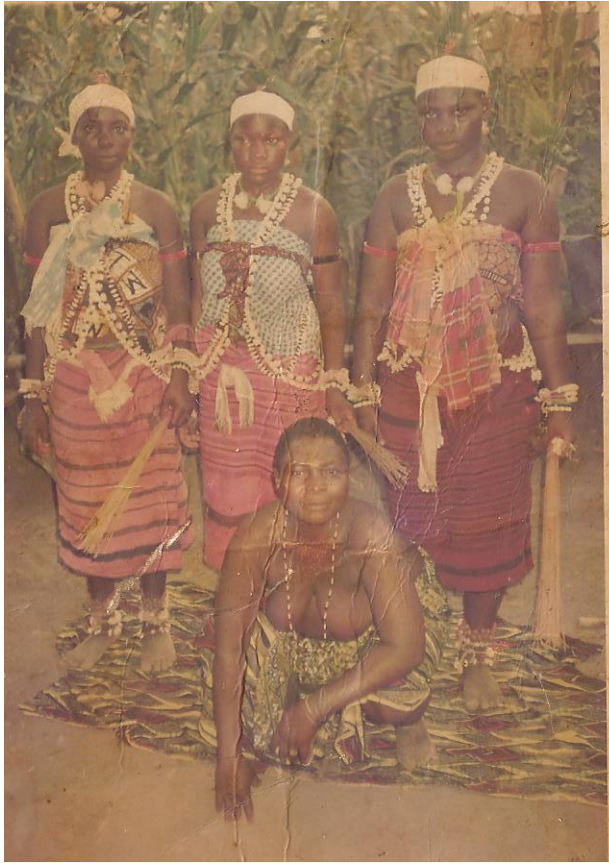
Photo7 :Palais royal "yèto" de AGONLIN-HOUEGBO

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014



Photo8 :Statue du roi ‘yèto’ de AGONLIN-HOUEGBO

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014



**Photo9 :Des yètossi en accoutrement
(femmes).**



Photo 10 “ya yètossi “

Prise de vue : MONHIDE, septembre 2014

Cette divinité fait objet d’attention particulière à cause de son nom que porte le roi d’ Agonlin-Houegbo . Aussi incarne- t- elle la beauté et la propreté ; alors, Le temple de cette divinité est renové régulièrement.

Les particularités de la religion musulmane face aux responsabilités domestiques des femmes ne sont pas négligeables.

CHAPITRE IV: L'ISLAM ET LES RESPONSABILITES DOMESTIQUES DES FEMMES.

La religion musulmane demande plus la soumission des femmes à leur conjoint quel que soit le rang de la femme dans la société.

Qu'attend le musulman de sa femme dans la sphère domestique ?

4-1- Les responsabilités domestiques de la femme du musulman.

La société musulmane très hiérarchisée, est clairement structurée autour de la prééminence masculine. Celle-ci se remarque, en premier lieu, à travers le système de parenté où le patrilignage domine pour tout ce qui concerne les attributions sociales de l'individu. La ségrégation des sexes dans toutes les activités et manifestations sociales commence très tôt.

Dès l'enfance, garçons et filles sont initiés à leurs rôles futurs au sein de la communauté musulmane. Ce qui signifie pour les filles l'initiation par leurs mères aux travaux ménagers et à l'éducation des plus jeunes. L'éducation scolaire des filles reste encore un problème en raison des charges domestiques, mais aussi de l'opposition paternelle et des mariages et grossesses précoces qui mettent fin trop tôt à la scolarité. La ségrégation des sexes est très nette à l'âge adulte. Aux femmes incombent la responsabilité ou l'accomplissement de toutes les tâches ménagères, ainsi que les soins aux enfants. En milieu rural, les activités du mari, qui travaille aux champs en saison des pluies, se limitent en saison sèche aux menus travaux d'entretien de la concession et de la cour en prévision de la saison des pluies (confection de palissades, réparation des toits avec l'aide des jeunes gens de la maison...) ainsi qu'au commerce le jour de marché hebdomadaire. La crise économique de ces dernières années pousse, cependant, beaucoup d'hommes à chercher un travail temporaire dans une ville proche. Dans la vie quotidienne, la ségrégation des sexes s'imprime dans les usages de l'espace, surtout dans la sphère domestique et à la mosquée.

La cuisine étant strictement un lieu féminin. Lors des cérémonies de baptême, de mariage ou de sortie d'enfant, hommes et femmes sont séparés. Comme c'est le cas dans de nombreuses sociétés africaines, cette séparation s'atténue fortement avec l'âge. Les

personnes âgées des deux sexes se mêlent plus facilement lors des repas et, partagent les mêmes conversations. Une fois passée la période sexuellement active des femmes, la réserve et la gêne, qui caractérisaient les échanges entre parents des deux sexes, disparaissent. Les statuts et les positions sociales s'impriment dans les relations sociales et dans la façon dont celles-ci sont marquées par les rapports de genre. La famille musulmane présente, en effet, une structure hiérarchique conférant à chacun, selon son rang, un statut auquel s'attachent des responsabilités et des fonctions propres. Le chef de maison, aîné de la concession, est entouré de la personne dépendante et vivante sous son autorité. Le chef de maison gère le champ, le commerce ou l'entreprise que les membres de la concession mettent collectivement en valeur : il assure la cohésion du groupe et gère le patrimoine. Il a l'obligation de pourvoir à l'entretien des membres de la concession et doit gérer les conflits en collaboration avec les hommes les plus importants de la famille. Derrière lui, viennent les frères cadets, les fils mariés, suivis des adolescents. Les femmes ont un statut inférieur mais à des degrés divers. Dans cette société où la polygamie reste autorisée, la femme qui, entre toutes, domine, est la première épouse du chef de famille. Celle-ci peut se dégager des tâches domestiques et exercer, au nom de son mari, l'autorité suprême dans la sphère féminine. D'autres hommes musulmans mettent toutes les femmes au même niveau. Malgré cette permission de polygamie aux hommes, le nombre d'hommes polygames musulman à Agonlin-Houegbo est en forte décroissance. L'Islam est souvent accusé à tort d'avoir attribué à la femme un rôle inférieur à celui de l'homme, alors qu'il lui a attribué entre autres le droit d'héritage, droit acquis tout récemment dans le monde occidental. La femme musulmane n'a cependant pas le libre choix de mariage avec un homme d'une autre religion, puisqu'elle est contrainte d'épouser un musulman alors que l'homme peut se marier avec une juive ou une chrétienne. Les cultures prédominantes dans de nombreux pays musulmans légifèrent des interdits aux femmes qui n'ont pas forcément leur source dans le Coran. Par exemple en Arabie Saoudite, les femmes n'ont pas libre accès au permis de conduire. De même en Iran une femme ne peut voyager seule sans l'autorisation de son mari et elles sont en outre soumises à un code vestimentaire strict.

En outre, les épouses des fils sont sous l'autorité de leurs belles mères. Les jeunes filles non mariées ont le statut le plus bas : elles sont au service de tous selon des règles qui

reflètent, cependant, leur statut social d'origine. La société musulmane n'est pas seulement patrilinéaire, elle est aussi virilocale, ce qui fait de la nouvelle mariée une étrangère au sein de la concession de son mari. Dans ses relations avec la belle famille, elle devra se plier à des règles et des attentes à travers lesquelles elle manifeste l'acceptation de son nouveau statut. Il est recommandé à la Jeune mariée d'adopter un profil bas, d'être patiente pour s'allier peu à peu les belles sœurs et les belles mères avec lesquelles il lui faudra vivre. La patience peut n'être qu'apparente et divers liens de compétition, de jalousies et d'entraide témoignent des stratégies féminines au sein d'une même concession. Cependant aucune forme de jalousies ou de mécontentement ne peuvent être apparentes. De même, dans la religion musulmane, les femmes ne peuvent devenir imam, ne peuvent prier avec les hommes à la mosquée, n'ont pour la plupart pas eu accès à l'éducation durant longtemps (encore en vigueur aujourd'hui), n'avaient pas de statut légal ni de vrais droits civiques, doivent porter le voile car ce port du voile s'impose comme unique solution à la perversité féminine :

« Toute femme qui prie ou parle sous l'inspiration de Dieu sans voile sur la tête, commet une faute identique, comme si elle avait la tête rasée. Si donc une femme ne porte pas de voile, qu'elle se tonde; ou plutôt, qu'elle mette un voile puisque c'est une faute pour une femme d'avoir les cheveux tondus ou rasés » Et plus loin, en (1 Cor 11, 10) : *« C'est pourquoi la femme doit avoir la tête couverte, signe de sa dépendance par respect des messagers de Dieu »*.

C'est donc au nom du respect que les femmes chrétiennes, comme les musulmanes, se voient imposer le port d'un torchon infamant, signe du machisme des hommes.

Toutefois face à la loi et le travail domestique de la femme Il est naturel de signaler que l'Islam ouvre de larges horizons devant la femme pour qu'elle puisse s'affirmer dans son humanité, et ce d'une manière qui n'est signalée par aucune autre communauté humaine, par aucune autre société, ou par aucune autre loi. La femme n'est pas, aux yeux de l'Islam, une maîtresse de maison dans le sens obligatoire de ce terme, car l'Islam ne lui assigne aucune tâche ménagère. Elle n'est donc pas obligée de faire le travail domestique. C'est l'homme qui est chargé de lui procurer, selon ses moyens, tout ce dont elle a besoin sur les deux plans du nécessaire et du luxueux. L'Islam arrive, dans ce

domaine à un point tel qu'il n'oblige pas la femme à allaiter son propre enfant. Il va donc de soi que les autres tâches de l'éducation ne lui sont, non plus, obligatoires. L'Islam considère que le travail domestique de la femme fait partie des travaux qui méritent d'être rémunérés. Même si la femme demande à son mari de lui verser un salaire ou un prix en échange de l'allaitement de leur propre enfant, il est de son devoir de le lui payer. Cela est de son droit à condition qu'elle ne demande pas un salaire supérieur à celui reconnu pour les nourrices car, l'homme a toujours le droit de livrer l'enfant à une autre nourrice. Si donc l'Islam considère la travail domestique de la femme comme une activité indépendante que l'homme n'a pas le droit d'investir sans son consentement, et s'il est du droit de la femme de demander à être payée pour un tel travail, il est d'autant plus légal qu'elle demande à être payée si son mari lui demande de travailler à la ferme ou de tenir la boutique, car la distance est nettement large entre ce genre de travaux et le travail domestique.

De tout ce qui précède, la soumission à Allah devient non seulement une nécessité pour les femmes musulmanes mais aussi une exigence.

Comprendre la soumission à Dieu (Allah) est-elle une exigence pour les femmes musulmanes?

4-2 Soumission à Dieu (Allah) et affranchissement de la domination patriarcale

Pour toutes les femmes interrogées, le ‘ ‘ *hijab* ’ ’ représente un acte de soumission à Dieu. En effet, le voile islamique contemporain s'inscrit principalement dans une logique de quête du salut. La peur de la mort et du châtimeur divin constitue pour les interviewées la première motivation pour porter le voile ; le salut ayant pour condition principale l'obéissance totale et inconditionnée aux lois islamiques. Le caractère obligatoire du voile est pour les femmes qui le portent puisqu'il est considéré comme faisant partie des devoirs du croyant au même titre que la prière ou le jeûne.

«Les croyants n'ont pas le choix devant les commandements de Dieu et de son prophète. Je crains Dieu, la mort est écrite, elle peut survenir pendant notre sommeil, je ne veux

pas mourir pécheresse » R., 39 ans, mariée, femme au foyer, niveau 4^e, voilée depuis 2003.

Quelle que soit la place qu'occupe la dimension religieuse sur l'échelle des motivations, la décision de porter le voile est pour les femmes musulmanes un choix individuel avant tout et non un acte de soumission à la volonté de l'homme. En effet, cette décision est prise individuellement ou collectivement, avec des personnes de la même génération et partageant l'éthique religieuse de l'intéressée. La mise à l'écart des parents est due à l'appréhension des femmes voilées et des réactions que peut susciter le voile. Ce qui nous indique clairement la différence entre la religiosité traditionnelle des parents et cette nouvelle forme de religiosité :

« Je me suis résolue à me voiler, je l'ai fait et je suis allée au lycée. Je ne l'ai même pas dit à mes parents, je m'attendais à des réactions bizarres de leur part » H., 18 ans, étudiante, voilée depuis 2003.

Le voile islamique contemporain inaugure un transfert de la soumission de l'homme vers Dieu. En effet, le voilement représentait autrefois la subordination de la femme à l'ordre patriarcal. L'autorité du père est remise en cause, voire transgressée par ces femmes quand elle vient s'opposer à leur décision. Leur soumission aux prescriptions islamiques s'élève au-dessus de toutes les contraintes qu'elles soient d'ordre matériel ou affectif. Les interviewées ont dû souvent faire face à une objection violente de la part de la famille et de l'entourage proche ; ils ne sont pas forcément contre le voile mais ils y voient une source d'ennuis et une menace pour l'avenir de leur fille ou de leur femme.

La réaction des parents, le plus souvent négative, est due au fait que le voile, en tant que pratique religieuse, était il y a peu quasi inexistant. Le voile religieux qui a coïncidé avec l'apparition du mouvement islamiste est assimilé au militantisme politique et à l'intégrisme, il ne jouit donc pas d'une grande popularité auprès des masses. Les parents qui ne comprennent pas les motivations de leurs filles, parce qu'incapables de faire le lien entre voilement et piété, sont souvent choqués par une telle décision y compris les plus conservateurs d'entre eux. Si les mères de certaines enquêtées sont voilées, elles portent un voile traditionnel qui est communément perçu comme particulier aux femmes

d'âge mûr et pourvu d'une dimension coutumière, fondée sur la notion de « *'ayb* » : le respect des convenances. Cette notion est remplacée par la notion de *haram* (illicite). Les remarques qu'elles adressent à leurs filles voilées, indiquent qu'elles en ont une acception complètement différente: « Tu es encore jeune, pourquoi te priver ainsi ? » « Attends de grandir un peu, c'est encore tôt ».

« Mon père m'en voulait vraiment de m'être voilée, il me disait tu as fait des études, ce n'est pas pour rester à la maison après. Il n'arrive pas à comprendre que tout est entre les mains de Dieu, s'il est écrit que je trouverai du travail, ce sera fait, avec ou sans le voile », D, 23 ans, étudiante en management, voilée depuis 2004 mariée sans enfant.

Les techniques de neutralisation utilisées par les femmes voilées consistent en arguments qui fondent un triptyque confortant leur position : la prééminence de l'autorité divine sur l'autorité paternelle, la croyance dans le décret divin et la valorisation de la résistance. Devant le choix difficile entre la soumission à Dieu ou aux parents, un argument est souvent cité par les femmes voilées interrogées et qui leur permet de délégitimer la position de ces derniers et autorise la résistance *«Nul ne doit obéir à un être créé s'il le pousse à désobéir au créateur ».*

Aussi, les femmes voilées issues d'un milieu conservateur essaient de rallier leurs mères à leur cause, en l'incitant à se voiler ou à se conformer à la charia si elles le sont déjà. Nous assistons donc à une mutation de la socialisation qui va désormais du bas vers le haut et qui présente l'avantage d'affaiblir l'opposition :

« C'est moi qui ait appris à ma mère à porter correctement le voile. Avant elle se couvrait la tête et portait des chemisiers à manches courtes. C'est absurde! », E., 26 ans, étudiante en DEA, mariée mère d'un enfant, voilée depuis 2003. La conciliation égalité et vertus est une exigence fondamentale.

4-3.Égalité islamique et vertus féminines

Si le voile protège la femme qui le porte ce n'est pas seulement parce qu'il dissimule son corps, mais aussi parce qu'il renvoie l'image d'une femme pratiquante et chaste dont l'honneur doit être garanti par les hommes. La respectabilité octroyée par le voile à

la femme qui le porte est un aspect très important aux yeux des femmes interrogées. La femme ne serait plus considérée comme une chose, une marchandise accessible à tous, mais serait grâce au voile doublement valorisée : par son corps, si précieux que seuls ceux qui y sont autorisés par la loi coranique peuvent voir, et par son âme car en se voilant la femme se sent estimée pour ses qualités morales, spirituelles et intellectuelles et non pour son physique.

Il faut souligner que cette prise de position est une appropriation à l'identique du discours de Amr Khaled (1999), célèbre prédicateur égyptien qui a été à l'origine de bien des conversions sur le port du "hijab" :

« Les femmes doivent être plus chastes que les hommes, parce que c'est une vertu qui est plus proche de la nature des femmes. La forme la plus naturelle de chasteté pour la femme est de couvrir son corps. Laissez-moi vous poser une question: si vous possédez une chose précieuse allez-vous en prendre soin ? Si vous avez une pierre précieuse, est-ce que vous la garderez à l'abri ou bien est-ce que vous la prendrez avec vous partout où vous allez ? », Amr Khaled.

La comparaison faite par le téléprédicateur séduit les auditrices en mal de reconnaissance (amoureuse, sociale, etc.), dans la mesure où il présente le voile comme un agent de valorisation. Les arguments présentés par ce prédicateur deviennent une grille de lecture à travers laquelle les femmes interprètent leurs propres expériences. C'est le cas de A. par exemple, fille d'une riche commerçante, elle est femme au foyer, mariée et mère de trois enfants. Son mari, professeur dans un lycée, n'a plus eu le droit de donner des cours particuliers à ses élèves, activité qui était leur principale source de revenus. L'intérêt de A. pour ces émissions a coïncidé avec deux événements traumatisants : le décès de son père et les problèmes financiers dans son foyer. Cette ancienne fêrue de mondantés qui ne s'embarrassait pas de porter des robes courtes et des décolletés profonds a trouvé dans ces programmes un soutien psychologique et un moyen de supporter sa condition. Elle a évoqué lors de l'entretien différents motifs : l'invasion de l'Afghanistan, les mœurs dissolues des musulmanes, mais ce ne sont pas les variables explicatives en dernière instance.

« Le statut de la femme musulmane est pitoyable, c'est elle qui fait tout, entre le travail, l'éducation des enfants, en plus elle participe dans les charges, le pire c'est que depuis qu'elle est devenue l'égale de l'homme, elle a tout perdu même le respect de ces derniers, et c'est elle qui l'a cherché », A. 39 ans, femme au foyer, mariée, voilée depuis 2002.

Un sentiment de déclassement social ainsi que des difficultés au niveau du couple (le mari ayant une vingtaine d'années de plus qu'elle était peu enclin aux mondanités) sont les raisons sous-jacentes mais néanmoins puissantes à son voilement. Le port du voile, qui s'accompagne d'une remise en cause du mode de vie « à l'occidentale », justifie un régime de vie austère, davantage imposé que choisi.

Le souci de paraître respectable est plus prononcé chez les jeunes filles que chez les femmes mariées et cela parce que l'image qu'elles renvoient grâce au voile leur permet de trouver un mari. Le voile dévie donc de sa fonction originelle pour devenir un outil de séduction « politiquement correct ». Cet usage tout à fait original trouve son explication dans l'écart qui existe entre la norme juridique et la réalité sociale. En effet, l'émancipation de la femme n'a pas été accompagnée par une évolution des mentalités conséquente, surtout dans les milieux petits bourgeois et dans les classes populaires. En témoigne l'opinion généralisée sur la femme musulmane : celle-ci est considérée comme la principale responsable des maux de la société – dans le domaine moral bien entendu. Aussi, les hommes religieux, obsédés par la légalité dans les relations sexuelles, seraient plus portés sur le mariage que les non religieux. Étant voilée, la femme aura plus de chances de trouver un homme qui veuille bien l'épouser car son voile lui fournit les qualités recherchées par ces hommes : la piété et la chasteté.

« Avant de porter le hijab, tous les hommes que je rencontrais cherchaient à me mettre dans leur lit. Cette situation me tourmentait, ce que je voulais moi, c'est une relation sérieuse, qu'on m'apprécie en tant qu'être humain et non pour mon physique. Une semaine après avoir porté le voile, j'ai rencontré mon fiancé », L., 23 ans, étudiante en 4^e année mariée mère d'un enfant, voilée depuis Ramadan 2000.

Le rapport de la femme à son corps est pour beaucoup dans la décision de porter le voile. En se voilant, elle cherche à se protéger contre les agressions qui ne sont pas forcément physiques ou verbales mais aussi visuelles. Ce rapport au corps s'exprime à travers un sentiment paradoxal de victime et de bourreau : d'un côté, la femme, en exhibant ses attraits, s'expose aux regards des hommes qui violent son corps et la souille. D'un autre côté, elle se considère elle-même comme naturellement impure, son corps indécent agresse les hommes en les incitant à pécher. Voilée, la femme devient asexuée, elle est de ce fait inoffensive.

« La beauté de la femme est "awra " (indécence), Dieu nous a proscrit de la montrer. Si un homme voit mes cheveux, il peut être séduit. C'est le plus grand des péchés (...) je me sens plus épanouie depuis que j'ai porté le voile, c'est parce que je crains Dieu, si je meurs alors que je ne porte pas le hijab Dieu me punira. Et puis, je sens que j'inspire le respect des garçons, c'est ce que je cherche. Sans ça ils te considèrent comme une fille quelconque. Je me sens fière, plus respectable que les non voilées parce que les garçons respectent l'habit islamique », H., 19 ans, étudiante en 1^{ère} année mariée sans enfant, voilée depuis 2001.

Plus l'âge auquel la femme se voile est jeune, plus ce rapport sera déterminant dans la décision de porter le voile ainsi que dans la signification donnée à cette pratique. Les entretiens effectués auprès de jeunes filles voilées nous indiquent que leur souci majeur est de paraître respectable. La garantie de l'honorabilité est selon les enquêtées la principale vertu du voile, son caractère obligatoire, comme pratique religieuse, est secondaire.

« On me respecte beaucoup plus, les gens me cèdent leur place dans le bus ou dans les files d'attentes; quand je suis agressée verbalement, on me défend ; la façon de draguer n'est plus la même, maintenant on cherche à m'épouser, d'ailleurs le nombre de prétendants a considérablement augmenté », M., 19 ans, élève, mariée, voilée depuis 2004.

Aussi, le voile porté à l'adolescence prend un sens particulier. Le rapport au corps est plein d'ambiguïté, c'est la phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte pendant laquelle la jeune fille prend conscience de sa féminité. Cette prise de conscience est souvent conflictuelle et elle le devient davantage quand l'intéressée est issue d'un milieu conservateur (petite bourgeoisie traditionnelle) et si la mère est voilée. Le rôle des parents est en effet décisif dans l'image qu'a la jeune fille d'elle-même et de son corps. Ils participent dans la transmission d'une image négative du corps de la femme en le considérant comme une indécence ou "awra " et une menace aussi bien pour elle que pour le sexe opposé. De là découle la nécessité de le dissimuler aux regards pour qu'il ne soit pas souillé. L'obsession de la souillure est liée au mythe de la virginité de la jeune fille qui serait l'unique gage de sa respectabilité et une question centrale dont l'honneur de toute la famille dépend. Le voile s'impose donc comme un barrage à la sexualité comme c'est le cas de S. qui a porté le voile à l'âge de 13 ans sans conviction mais juste pour faire plaisir à sa mère. Bien qu'imposé, le voile est devenu pour la jeune fille comme une seconde peau, un moyen d'occulter une féminité qu'elle n'arrive pas à assumer. Le voile est dans ce cas de figure ambivalent, il symbolise la sexualité affichée et opprimée. Affichée, parce qu'en portant le voile elle réaffirme que son corps la distingue, et soumise, puisque via le voile, sa sexualité sera neutralisée.

« Avant je ne parlais pas avec les garçons de ma classe, mais, depuis mon voilement, j'ai plus de facilité à communiquer. Je sens qu'ils me respectent et qu'ils ne peuvent pas avoir de pensées malsaines à mon égard », S., 26 ans, commerçante, mère de deux enfants, non pratiquante, voilée depuis 2001.

les données socioreligieuses qui permettent d'apprécier les influences religieuses dans les responsabilités domestiques des femmes à Agonlin- Houegbo méritent une analyse en vue de la maîtrise de ses fondements.

.

TROISIEME PARTIE
L'ANALYSE DES DONNEES SOCIORELIGIEUSES
RELATIVES AUX RESPONSABILITES
MENAGERES DES FEMMES A AGONLIN-
HOUEGBO

Les données socioreligieuses qui permettent d'apprécier les influences sur les femmes dans la sphère domestique méritent une analyse profonde en vue de la maîtrise de leurs fondements.

CHAPITRE V : LES FONDEMENTS SOCIOCULTURELS DES RELIGIONS ENDOGENES AFRICAINES

Toutes les religions ont une origine. En Afrique particulièrement, les origines des religions endogènes sont diversifiées.

Les religions endogènes africaines ont des sources fondamentales.

5-1-Les origines des religions endogènes africaines.

« *Les Africains sont notoirement religieux ; la religion pénètre tous les aspects de la vie qu'il est difficile de faire une distinction entre le social le cultuel et le culturel... »* (Mbiti2004 :15) Cette réflexion de John Mbiti au sujet du peuple négro-africain en général, s'applique fort bien aux réalités socioculturelles de l'arrondissement de Agonlin-Houègbo. La religion traditionnelle dans cet arrondissement est essentiellement régie par le culte Vaudou qui caractérise les peuples du Sud-Bénin et plus généralement ceux de l'aire Ajatado.

L'on est ingénieux à faire l'étymologie du terme Vaudou (qui se dit aussi *hûn* et *yehwe* dans certains dialectes Fon). Ceci est un débat d'école qui risque de nous révéler peu de choses quant à ces numineux à la fois redoutables et fascinants que sont les Vaudou. Il apparaît plus intéressant dans le cadre de cette étude de s'en référer à la réalité du culte Vaudou que l'on trouve à Agonlin-Houègbo.

On peut distinguer, selon une classification opérée par Sastre (1970 :179),« *les Vaudou inter-ethniques qui se manifestent soit dans les phénomènes de la nature, soit à travers des êtres historico-mythiques, et les Vaudou proprement ethniques qui gravitent autour de l'ancêtre du clan.*»

- 1- Les Vaudou inter-ethniques se manifestent à travers les phénomènes de la nature. On peut citer entre autres :
 - *Xevioso* (Xevieso, so, sogbo) qui se manifeste dans le tonnerre et la foudre ;
 - *Sakpata* qui se manifeste dans la variole et s'identifie à la terre en tant que la source de germe dangereuse pour l'homme ;
 - *Dan*, serpent en général, comme puissance d'enrichissement ou de la mort ;

- *Aguè*, Vaudou de la forêt et détenteur des grands secrets de l'art et de la technique ;
- *Légba* : en tant que Vaudou il est le messager de tous les autres qui ne peuvent rien faire sans lui ;
- *Gu* : «d'origine yoruba, il serait le jeune frère de Sango ou encore la rivière.» Dans le sud du Bénin, Gu préside à tout ce qui, de près ou de loin, touche au fer, en tant qu'arme meurtrière ou simplement dangereuse. C'est ainsi qu'il est le Vaudou de la guerre, de la chasse, des forgerons et de tous ceux qui se servent d'instruments en fer.

2- Les Vaudou purement ethniques gravitent autour des ancêtres défunts et peuvent être : soit les ancêtres eux-mêmes, soit des animaux qui ont joué un rôle aux origines de l'ethnie, soit un arbre sous lequel l'ethnie s'est installée et qui considéré comme dépositaire de sa puissance, soit le tabouret de l'ancêtre du clan (*dadazinkpo*). C'est dans cette catégorie qu'il faut classer les Vaudou comme les *Tohossou*.

3- Nous avons aussi des Vaudou modernes venus du Ghana, qui représentent soit des puissances occultes de violence, tels que le ''*koku*'' et le ''*djagli*'' dont les adeptes se supplicient à coup de couteau, ou le ''*gabada*'' dont les adeptes entrent en transe ; soit des puissances de protection contre la mort brutale issue de la sorcellerie, tel que le golo-Vaudou dont l'emblème est la noix de kola.

Dans le panthéon Vaudou, il existe bien d'autres Vaudou d'importation tels que le ''*kpakesu*'' , le ''*gbagbatriku*'' , ''*Anani*'' , ''*baba-vaudou*'' que l'on rencontre ici et là dans l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo. On ne prétend pas avoir cité tous les Vaudou, mais on pense que la plupart peut trouver place dans les diverses catégories mentionnées. De toute évidence, le Vaudou couvre tout le territoire de l'arrondissement de Agonlin-Houégbo, on le trouve partout, dans les azimuts où vivent les populations.

Ceci apparaît mieux quand on parcourt les villages de l'arrondissement. A l'entrée de chaque agglomération, l'on trouve des Vaudou érigés en terre de barre avec des yeux de

cauris et leurs attributs virils bien en évidence. C'est ordinairement le ''Tolègba'', gardien de la cité. Au milieu d'une cour, l'on peut voir dressé autres divinités qui donnent consistance à la maison. Comment fonctionnent les religions traditionnelles africaines ?

5-2-Les fonctions socio-culturelles des religions endogènes africaines.

La pratique des religions traditionnelles africaines dans l'arrondissement de Agonlin-Houégbo se résume essentiellement aux cultures Vaudou et au culte des ancêtres. Les Vaudou et les ancêtres sont profondément impliqués dans les prises de décisions relatives à toutes activités socio-culturelles. C'est d'ailleurs ce qu'explique Sastre (1970 :181) en ces termes : « *si nous envisageons la possession du monde qu'il marque de sa subjectivité, nous devons avouer que le sacré tel qu'il s'exprime par le culte des Vaudou et des ancêtres a été déterminant dans l'élaboration de notre culture.* »

La croyance aux Vaudou et aux mânes des ancêtres que les adeptes considèrent comme étant à l'origine du filon humain, du clan, de l'ethnie ou de la race, est profondément enracinée dans la vie sociale. A tout instant, il faut se référer à eux, les consulter pour requérir leur bon vouloir par rapport à toute décision engageant la société. C'est pourquoi tout événement est une expression de la volonté de ceux qui sont considérés comme étant à l'origine de ladite communauté.

Aucune démarche importante ne peut être faite, aucun événement ne peut être saisi dans sa signification profonde sans que soient consultés les mânes des ancêtres ou les Vaudou qui doivent en être la cause plus ou moins lointaine. C'est ici qu'interviennent les investigations de la parole révélatrice de cette volonté afin d'éclairer et de guider l'existence quotidienne de tout homme. On comprend dès lors le rôle prépondérant que joue la divination dans la recherche de la volonté des Vaudou et des ancêtres pour éclairer et orienter le pas des humains à Agonlin-Houégbo.

Une analyse des religions traditionnelles africaines révèle que le Vaudou par ailleurs un moyen pour l'homme de maîtriser la nature et de se la rendre propice. Le cosmos est composé de forces et de puissances occultes que l'homme cherche à capter au moyen du culte, pour les domestiquer et les mettre au service de l'existence humaine Sastre

(1970 : 181). Par exemple, le Vaudou *Xeviosso* résulte de la découverte par l'homme des moyens pour attirer la foudre vers une cible précise ou pour y parer. De même, le Vaudou *Sakpata* est issu de la découverte d'une maladie aux manifestations semblables à celles de la variole comme maladie pouvant être transmise par germe et guérir par certaines plantes dont les Sakpatasi ont le secret.

Le Vaudou est la puissance de la maîtrise du fer par l'homme mais qui devient dangereux et mortifère au cas où on passe outre ses préceptes et interdits. Une des forces des *Vaudoukpa* est la pharmacopée. Les plantes qui y poussent ne sont pas là par hasard. Elles sont les témoins de la science des "Amato" dont les couvents gardent jalousement le secret. Même l'art de guérir est compris comme un don des Vaudou. A ce propos, Sastre (1970 :24) constate : « ...*Tel guérisseur de renom est censé avoir été initié à un Vaudou puissant qui ne lui a été donné qu'après une claustration et un jeûne prolongé.* »

L'art et la technique sont attribués au fétiche "Agɛ". Les musiciens, les chanteurs, les sculpteurs, les professionnels de l'art en général, doués d'une mémoire prodigieuse sont censés être inspirés par ce Vaudou avec qui ils entrent en contact dans la forêt. Sources de l'art et de la technique, les Vaudou sont aussi les principes d'unité qui assurent la cohésion entre les acteurs sociaux. C'est pourquoi dans les mouvements migratoires, les peuples emportent avec eux ce sur quoi repose la vitalité du groupe : les Vaudou et les représentations des ancêtres Sastre (1970 :24).

Par ailleurs, ce sont les Vaudou qui assurent la protection des biens. On voit dans les champs ou les maisons des objets entourés de "azan" (rameaux de palme), des herbes. Toucher à ces objets dans l'intention de les voler c'est attirer sur soi le courroux infaillible de tel Vaudou auquel ces objets sont confiés. Aussi la tradition admet-elle que quand la foudre tombe sur la propriété de quelqu'un, c'est signe de punition d'un forfait commis par l'intéressé. Ainsi, pour les membres de la communauté, la crainte du Vaudou est le commencement de la sagesse Sastre (1970 :25).

Les Vaudou sont également facteurs de production économique. Les conditions naturelles, la pluie, le soleil, la fertilité du sol, même l'habileté technique pour une bonne

production procèderaient des Vaudou c'est pourquoi le Vaudou, source de richesse et de fertilité ; est aussi érigé dans les champs pour assurer une bonne productivité. Sa bénédiction assure les succès dans les affaires et dans le monde économique, l'ascension sociale rapide, la fécondité, la fertilité, la richesse...

Par ailleurs, la puissance du Vaudou est telle qu'il assure une fonction politique capitale. Pierre angulaire de la cohésion sociale, le Vaudou est le principe fondamental sur lequel se base le pouvoir traditionnel. C'est ainsi que le chef traditionnel émane de la volonté des Vaudou. Ce sont eux qui révèlent, par le biais de la divination, celui qui doit diriger la communauté afin que soient assurés la paix, la cohésion et le bien-être social. La chefferie traditionnelle est ainsi une fonction sociale en lien avec le culte des ancêtres et des Vaudou.

C'est la raison pour laquelle il n'est de chef traditionnel qui ne soit initié à tel ou tel Vaudou. L'exemple du grand traditionnel Yètonon illustre ce principe. Il était le prêtre du célèbre Vaudou "Yèto". L'évocation du Vaudou "Yèto" faisait frémir plus d'un. Il portait même le non du roi de Agonlin-Houégbo qui, bien que chrétien baptisé, était devenu un *Vaudounon* suite à la succession au trône de chefferie traditionnelle à Agonlin-Houégbo. Les Vaudou "Sogbo", "Massé" sont supposés avoir renforcé son pouvoir et son charisme faisant de lui un chef craint et respecté.

L'observation de ces faits sociaux a permis de comprendre que le Vaudou est à la base de l'élaboration des structures sociales. C'est lui qui assure la cohésion du groupe, la défense de la société contre toute nuisance ou toute hostilité, qui assure la prospérité, la richesse, la fécondité, la fertilité. En définitive, c'est le gage du bien-être social. On comprend alors qu'une mentalité fortement marquée par le Vaudou ne puisse s'ouvrir aisément à un christianisme en déphasage avec les réalités locales. Toutes les exigences du vaudou vis-à-vis des femmes doivent être considérées comme des solutions à certains problèmes du foyer conjugal.

Il importe donc de se demander si le sacerdoce dans la tradition est indispensable pour la femme seule ?

5-3. La fonction sacerdotale traditionnelle

La fonction sacerdotale est une réalité anthropologique largement attestée dans toutes les cultures et civilisations du monde. Les hommes ont toujours cherché, par des moyens divers, à entrer en contact avec les divinités et à se les rendre propices. Cette fonction n'est pas à la portée de tout le monde. Elle incombe aux prêtres. Les offrandes et les sacrifices des adeptes aux dieux font retomber en retour les bénédictions et les bienfaits des dieux sur les peuples.

La fonction sacerdotale est telle qu'elle est un élément clé de l'élaboration et du fonctionnement des structures sociales. C'est en ce sens que Dumezil (1984 :793) atteste que : « ...souveraineté, force physique, abondance et fécondité reproduisent (eux-mêmes) les trois fonctions de l'organisation sociale : sacerdoce, guerrier et agriculteur, artisan. ». De toute évidence, le sacerdoce est une fonction primordiale de l'organisation sociale. Et comme tel on le retrouve dans toutes les cultures, et sa présence est attestée dans toutes traditions religieuses. Au sein des populations de l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo, les "Boknon" et les "Vaudounon" sont les figures qui assurent la fonction sacerdotale.

Le terme "Vaudounon" est généralement utilisé dans la langue fon pour désigner le prêtre du Vaudou, le "propriétaire" du Vaudou ou les responsable du vaudou. Les termes "Hunnon, vaudoutɔ", sont également utilisés pour désigner la même réalité. Toutefois, "Vaudounon" le plus utilisé est composé de deux vocables : le terme "Vaudou" (divinité, dieu) et le suffixe "non" (mère de, propriétaire de responsable de ...)

Le Vaudou est, en effet, une religion des peuples du Sud-Bénin mais que l'on retrouve aussi au Togo et au Ghana. Selon Botchi, « *Voju, Vodou, Vodun...* diverses appellations servent à désigner cette religion qu'il serait restrictif de ne rapporter qu'au seul Bénin car elle relève aussi bien du Togo, de l'aire culturelle Ajatado en général. » (Botchi, 2000 :189)

La définition du terme Vaudou pose encore problème et fait encore objet de plusieurs débats d'école. Plusieurs approches sont proposées par ceux qui ont réfléchi sur la

question. Aucune d'elles ne semble s'imposer de facto comme une définition qui fait l'unanimité. Mais ce qu'on peut retenir des débats qui ont eu lieu et qui existent encore c'est que les Vaudou sont des intermédiaires entre Dieu (Mawu) et les humains, et s'intègrent à une structure dont on ne peut rendre compte qu'en établissant un parallèle entre la vie terrestre et la vie céleste. En ce sens, Claude Rivière (1981 :27) affirme que « deux termes 'Vodu' et 'trô' qui paraissent à première vue équivalents, sont employés chez les Evé pour désigner les divinités secondaires inférieures à Mawu dans le panthéon. »

Pour une approche plus pratique du terme Vaudou, Botchi (2000 :189) en propose une étymologie en des termes comme suit : « *enu ci wo non vo*(la chose en raison de laquelle on est resté à part) *yi bla do ju*(afin de l'attacher ensemble) ». L'antinomie des termes Vo (séparation, mise à part) et Ju (ensemble) expliquent et justifient la mise à part des "Vaudounon", détenteurs qu'ils sont secrets et de connaissances qui ne sont pas du ressort du commun des mortels. Le suffixe 'nɔn' évoque essentiellement la maternité, la propriété et la possession. "Vaudounon" signifie donc la mère (personne qui entretient la vie, la vitalité) du Vaudou, le propriétaire du Vaudou, ou le possesseur du Vaudou. Le terme de la possession ou de propriété, loin d'évoquer une possession au sens systématique du concept, signifie davantage une appartenance au Vaudou. Le "Vaudounon" est alors choisi, mis à part pour être aux affaires du Vaudou. Autrement dit, il est consacré au Vaudou. Une telle consécration se fait en contexte d'initiation. En somme, le "Vaudounon" est le dépositaire du Vaudou, celui qui maîtrise les rites initiatiques du Vaudou.

Une autre figure sacerdotale que l'on rencontre dans le milieu "ajatado" est celle non moins symbolique du "Bokɔnon". Le terme "Bokɔnon" est constitué de deux monèmes : "Bokɔ" et "nɔn", "Bokɔ" signifie la divination, la vision ; "nɔn" le dépositaire, le propriétaire, la mère. "Bokɔnon" est celui qui dicte les rites et qui connaît le rituel. C'est le dépositaire du 'Fa'. Comme tel, il est la clé de voûte des cultes traditionnels dans le milieu "ajatado". 'Fa' est une divinité messagère des autres divinités du panthéon Vaudou, qui prescrit les sacrifices que le demandeur doit faire pour apaiser le courroux d'un Vaudou ou pour bénéficier de sa bénédiction.

L'univers sémantique du sacrifice trouve son pourvoyeur dans l'appareil divinatoire qu'est 'Fa'. A ce propos, Claude Rivière (1981 :145) affirme qu'«à l'histoire mythique d' 'Afa ' et aux légendes des 'afadu ' se rattachent des contenus suggérant la nature des sacrifices à accomplir... »Aussi, en réponse à la requête d'un demandeur, le 'Bokɔnon ' recherche-t-il d'abord les précisions sur la situation de ce dernier par des séries de questions aux réponses aléatoires. La consultation permet alors d'établir un diagnostic, d'intensifier les diverses causes possibles d'un problème existentiel : calamité, malheur, maladie, etc. ; puis de préciser les remèdes à choisir dans un arsenal de moyens thérapeutiques déjà délimité par le 'fakplè ' (sorte de chapelet que l'on retrouve dans l'arsenal du 'Bokɔnon '). Cette procédure divinatoire permet d'indiquer sous quel signe du 'Fa' se trouve le patient. Chaque signe de 'Fa' suggère au 'Bokɔnon ' dans l'intérêt du patient ou du demandeur des prescriptions concernant les puissances qui doivent être propices, les interdits à respecter, le choix des objets et animaux à sacrifier ; lesquels sont bons à sacrifier ?, par quoi peut-on les remplacer ? En somme, le 'Fa' dans un langage codé donne au 'Bokɔnon ' les instructions nécessaires, les procédures à suivre, et détermine le cadre spatio-temporel propice à l'efficacité du sacrifice.

Le 'Bokɔnon ' est en amont et en aval du système religieux Vaudou car tout acte culturel défini par un 'Bokɔnon' est plus sûr et plus motivant. L'influence de la croyance aux religions traditionnelles et islamique est d'une portée non négligeable.

Chapitre VI : L'influence de la croyance aux religions endogènes et à l'islam

Les religions endogènes et l'islam ont toutes une influence très remarquable sur les croyants de ces différentes religions. Ceci se remarque surtout à travers les différentes manières de faire de penser et d'agir de chaque fidèle.

La croyance influence-t-elle réellement les religions traditionnelles et l'islam ?

6-1- La croyance aux religions endogènes et à l'islam

Le facteur humain est pour le Bénin très essentiel dans son effort de promouvoir son développement socio-économique. En conséquence, l'idéologie à professer dans ce cadre doit d'abord prendre en compte la croissance démographique, la consolider par son union intime et lui donner les moyens de recouvrer la dignité humaine. Et puisque nous parlons d'idéologie, il conviendrait de donner un peu plus de précision sur le terme. Il se définit selon Guy Rocher (1966:87) comme suit :« *L'idéologie est un système d'idées et de jugements qui sert à décrire, expliquer, interpréter ou justifier la situation d'un groupe ou d'une collectivité ou qui, s'inspirant largement des valeurs, propose une orientation précise à l'action historique de ce groupe* ». Ainsi définie, l'idéologie revêt certaines vertus au nombre desquelles il convient de citer celles qui suivent :

- l'idéologie est une explication rationnelle de la réalité : elle est intellectuellement satisfaisante, logiquement cohérente ;
- elle est éclairante et rassurante : elle permet de comprendre une situation et de la justifier ;
- elle fait référence à des intérêts collectifs ou individuels immédiats et par là, elle incite à l'action ;
- elle propose une action commune : elle intègre donc l'individu dans le groupe pour agir ;
- elle a un contenu éthique : l'idéologique juge la réalité en la décrivant et en l'expliquant. Elle est presque toujours manichéenne. Ce qu'elle propose est le bien, ce que propose l'adversaire est le mal ;

- elle constitue à créer une situation collective caractérisée par des croyances communes : Ce sera la conscience de classe ou la conscience nationale par exemple, etc.

Penouil (op.cit.) met plus de précision en distinguant deux types d'idéologies qui sont :

- les idéologies intégrantes et ;
- les idéologies d'opposition.

Le premier type a tendance à intégrer la collectivité tandis que le second type est porteur de conflit. Mais puisque la désunion est anti-développement, les idéologies intégrantes sont beaucoup plus importantes pour les sociétés béninoises assez divisées. Cela est beaucoup plus manifeste aujourd'hui.

Le type d'idéologies intégrantes contribue, selon Penouil (2000: 71), « à instaurer une certaine unité et à forger, au niveau des croyances et des attitudes une transition entre la société ancienne et la nouvelle ».

C'est en tant que telles que ces idéologies :

- Visent à aider à la définition de la collectivité nationale, à renforcer sa cohérence interne et vis-à-vis de l'extérieur, à promouvoir une série d'actions de développement.
- Elles cherchent d'abord à expliquer le sous-développement présent. La cause est presque toujours externe. Mais on dénoncera également les conservateurs internes ou les forces passéistes qui empêchent l'évolution...
- Elles affirment en outre la possibilité du développement, soit en évoquant la richesse des ressources du pays, soit en glorifiant les aptitudes de la population.
- Elles affirment les valeurs nationales par rapport à l'extérieur, ce qui se traduit très souvent par des comportements xénophobes, etc.

C'est alors à dessein que l'accent a été mis sur les religions traditionnelles et l'islam qui, à notre avis, possèdent toutes les richesses d'idéologies intégrantes. Et on a déjà eu à montrer comment le Bénin, grâce aux religions traditionnelles et à l'islam, pourrait recouvrer sa liberté et sa dignité vis-à-vis des entraves liées au christianisme, car ce dernier affecte même le comportement de l'individu et l'emprisonne dans un cercle

infernale. Everett Hagen (2002 :229) insiste longuement sur ce point et dit «*le caractère autoritaire de la société traditionnelle, le cloisonnement des activités, des relations familiales et le système de formation et d'éducation des enfants créent des comportements peu propices à l'innovation* ». Or, Penouil (2000 :85) en donne l'idée clé en ces termes :

« Dans un type de société basée sur l'autorité, le rituel, l'ordre, les individus n'ont que très peu de chance de pouvoir acquérir des comportements d'innovation. Ils sont au contraire, amenés à imiter un modèle interne ou externe.... La société sous-développée est ainsi orientée vers l'imitation. Mais celle-ci est souvent impossible ; si elle se réalise elle ne peut être que partielle et inefficace. Ce sont donc ici les répercussions des structures sociales sur les comportements psychologiques individuels qui expliqueraient le blocage du développement ».

Les entraves traditionnelles constituent alors un pont qu'il faudra sauvegarder. C'est affranchir d'un tel joug que le béninois pourrait assez facilement s'unir à son compatriote et en venir à prendre conscience de son devoir ; ce qui l'amènerait certainement à compter sur ces aptitudes pour s'investir désormais corps et âme dans le processus de développement dont il aurait la maîtrise. Cette union véritable qui se réaliserait est d'une importance capitale dans le processus du développement socio-économique du Bénin. Cette union serait beaucoup plus soudée et plus homogène car c'est notre point de vue ce qui, de tout temps et toujours, a manqué à nos sociétés africaines. Elles sont caractérisées par une certaine hétérogénéité qui se manifeste souvent par de profonds malentendus, des sentiments de rivalité permanents, des oppositions, etc. les conflits au sein des acteurs religieux, les conflits entre courants religieux, les influences interpersonnelles qui se dégènèrent en conflit politique et embrasse l'opinion publique.

De ce point de vue, elles sont très vulnérables. Car ces petits pas qui bloquent ou retiennent l'avancement du processus du développement sont plus préjudiciables qu'on ne le pense, au bonheur de nos pays. Ils peuvent en effet être banalement la cause de

nombreuses années d'arriération. Ainsi, la croyance aux religions traditionnelles est d'un grand prix. La religion peut alors freiner ou faciliter le développement.

Penouil (op.cit.) poursuit sa remarque en montrant que Max Weber a voulu démontrer comment diverses religions avaient pu bloquer le développement du capitalisme et comment au contraire la religion calviniste avait pu favoriser son essor. L'ascétisme prêché par Calvin et ses disciples exigeait du croyant un travail actif et efficace dans la société afin d'accomplir ce pourquoi il avait été appelé. Par ailleurs, cet ascétisme impliquait le rejet du luxe et confort matériel excessif comme l'accumulation stérile des richesses : dès lors l'issue normale était le placement des gains issus du travail dans de nouvelles activités économiques. L'éthique calviniste, plus que la morale catholique serait ainsi propice au développement du capitalisme. Son influence aurait ainsi facilité, du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle, l'essor du capitalisme principalement dans les pays où cette influence calviniste a été importante.

On doit préciser à la suite de cet important constat que le calvinisme n'est rien d'autre que la doctrine religieuse chrétienne, c'est-à-dire purement biblique, issue de la conviction de Calvin qui soutient par conséquent les idées luthériennes. En d'autres termes c'est une doctrine qui reconnaît la souveraineté de Dieu et de l'autorité de sa parole révélée et écrite dans la Bible.

Il est indispensable que l'esprit de l'homme change. C'est ce qui permettra d'obtenir l'une des conditions essentielles du démarrage effectif du processus du développement. Au plan des structures sociales et politiques, on pourrait assister à la formation ou à l'institution de véritables sociétés et institutions bien homogènes.

Un élément important aussi à prendre en compte nécessairement est la croissance démographique. Celle-ci a, en effet une influence à exercer sur le développement, c'est grâce à la croissance démographique qu'on en arrive au rajeunissement de la population. Et comme et on le sait, ce rajeunissement a souvent créé une sorte de déséquilibre entre la population jeune et adulte. C'est là encore un facteur important d'évolution qui conduit assez souvent à l'acceptation plus facile de techniques et d'instructions nouvelles et ébranler même tout le système traditionnel. Ce qui pousse certaines femmes

à se voir plus surcharger face à leur responsabilité domestique. Il pourra ici se réaliser alors une autre condition non moins importante pour le démarrage du processus du développement. Au plan culturel, on pourra assister à un progrès considérable de la réflexion socio-anthropologique et de son application à la société. Cette réflexion place l'individu au premier plan. En outre, cette culture repose sur l'application de l'esprit critique à tous les produits de la pensée et à toutes les croyances humaines. Parallèlement, cette culture tend à se diffuser grâce à l'instruction dans une partie croissante bien qu'encore limitée de la population. L'instruction est de moins en moins réservée à des "initiés" 'Ceci se remarque facilement dans l'arrondissement de Agonlin-Houegbo où la majorité des femmes épouse de musulmans ou adeptes de vaudou sont des illettrées analphabètes.

Par ailleurs, la situation sanitaire du Bénin était également un handicap considérable qui ne cesse de menacer la vie et la survie du peuple. Par exemple, le paludisme, les parasites etc. étaient autant de causes manifestes de décès qui frappaient le pays. Mais aussi, nous avons vu des cas devant lesquels la médecine a toujours été sans force. Elle n'a que la force de s'incliner devant ces fâcheux cas : causes permanentes et régulières de milliers de décès souvent enregistrés. Ce sont les cas d'envoûtements divers, de sorcelleries par divers moyens, etc.

Protéger sans difficulté aucune et gratuitement c'est-à-dire sans aucun frais contre toutes ces causes secrètes de décès ou même de toute atteinte, le musulman et l'adepte de vaudou est placé dans les meilleures conditions qui pourraient lui permettre de se lancer dans le combat du développement. Il faudrait donc en arriver à libérer l'homme de ses entraves pour lui donner le moyen de jouer son rôle d'homme. C'est en vertu de cela que les spécialistes de l'économie de la santé insistent sur quelques points important relatifs à la santé et le bien-être de l'homme.

- La santé permet une participation accrue aux activités familiales, sociales et politiques.
- L'amélioration de l'état sanitaire permet d'accroître la quantité de travail offerte, en augmentant la population en âge de travailler, et en réduisant l'absentéisme au travail.

- L'amélioration de l'Etat de santé permet aussi l'amélioration de la productivité du travail.
- Elle permet aussi une meilleure utilisation des ressources. On doit remarquer en effet que les individus dépensent des sommes considérables pour obtenir l'aide de la médecine moderne.
- En conséquence, l'aboutissement est :
 - l'abaissement de la mortalité infantile et ;
 - l'accroissement de la fécondité.

Si ces différents points sont atteints en grande partie, l'activité productive recevrait un puissant souffle qui serait la source et la force d'un bien-être social durable. En conséquence la croyance aux religions endogènes est un atout important pour le développement. Comment la femme peut-elle avoir autres responsabilités ?

6.2. La femme et la responsabilité de production

La notion de responsabilité de production serait d'abord reliée directement à l'idée de population active. Elle impliquerait par conséquent que l'agent économique effectue en permanence le même type de travail pour produire le même type de bien et de service. La responsabilité implique donc l'existence d'une division du travail caractérisée à la fois par la séparation des secteurs de production et par la spécialisation fonctionnelle des travailleurs.

Mais lorsque l'on définit ainsi la responsabilité, on y exclut d'office certaines formes de travail ou certaines fonctions du domaine. C'est le cas du travail ménager par exemple. Cette approche de la notion indique donc que dans un secteur donné, un certain volume de travail accompli par l'individu permettrait de l'intégrer dans la population active. Seul le travail lucratif, le travail rémunéré (sous forme monétaire) est le critère de l'inclusion dans la population active.

C'est ici une approche de la notion d'activité qu'on pense n'être applicable qu'en pays dits développés. Car, l'essentiel ne serait pas d'accomplir ou non toujours la même fonction dans le même secteur d'activité. L'essentiel serait que l'individu mu par la conscience soit nécessairement tenu d'accomplir une tâche par devoir envers lui-même

et envers la société, toute chose qui l'éloigne de l'oisiveté et qui lui permette de se suffire de façon décente c'est-à-dire au moins se nourrir, se vêtir, se loger, etc. pour n'être à la charge de personne. C'est en cela qu'on porte plus d'intérêt à une deuxième approche de la notion d'activité qui considère le travail au sens large comme critère d'intégration de l'individu dans la commune humaine. A cet effet, l'intégration à la société n'est pas assurée par le gain monétaire lié au travail, mais par le travail lui-même : c'est la participation de l'individu, par son travail, à la vie de la collectivité qui assure son inclusion dans la société et cela quelle que soit la nature de ce travail : chasse ou pêche agriculture ou artisanat, travail ménager ou salarié, etc.

Ce critère, le travail élimine cependant toutes les activités du genre à porter préjudice à la sécurité sociale pour en tirer seul profit. Là, le devoir accompli ne serait pas dans le respect de soi mais dans celui des autres. Or l' "ordre social" voudrait que chacun participe d'une manière définie selon les prescriptions sociales ou religieuses au fonctionnement de la communauté. Lorsque l'activité de l'individu doit porter atteinte au bonheur et à l'unité du foyer ou de la communauté, cette activité ne pourrait être appelée travail. Cette affirmation de Penouil (2000 :90) éclaire beaucoup plus :

« ... cela est essentiel de multiples fonctions sociales sont assurées au sein de la communauté : la justice, la police, l'éducation, l'initiation, l'état civil, la religion, la médecine, ne sont que très particulièrement des activités professionnelles. Mais chacun peut y participer dans le cadre de la vie du village ou du quartier. Ces fonctions seraient exercées par des agents salariés dans les pays développés. La rémunération n'est pas toujours présent en pays sous-développés, le prestige et la considération sociale pouvant en tenir lieu »

On doit donc considérer, à la lumière de tout ce qui précède la responsabilité domestique comme tout travail par lequel l'individu pourrait faire vivre lui-même et faire vivre le foyer voire la société ou contribuer par-là à son harmonie et à son épanouissement. Cela peut paraître bien banal cependant. C'est pourtant le fruit d'une prise de conscience où la femme rend compte de son "état d'homme" essentiellement social et de son devoir envers la société qui l'a vue naître. Dans le même contexte, Tonoukouen (2006 :15)

trouve que « *le travail doit être effectué de façon consciencieuse, par amour, dans l'intérêt de la société ; il doit procurer une triple satisfaction ! Matérielle, morale et spirituelle* ». Les activités rurales et le développement socio-économique des femmes incombent aussi à la femme.

6-3- Les activités rurales et le développement socio-économique des femmes : rôle des religions

En pays sous-développés, l'agriculture reste l'activité rurale de base. Toute politique de développement doit d'abord chercher à l'intégrer. Il ne peut en être autrement en Afrique Noire. Cependant, étant donné qu'il existe des types différents d'organisation agricole, il conviendrait de rechercher le type qui pourrait correspondre à la situation du sous-développement de l'Afrique Noire. Au Bénin les femmes occupent une place prédominante dans le système socioéconomique rural. Leurs contributions dans le foyer, dans les systèmes de production alimentaire et dans l'économie locale présentent des avantages très importants pour la société. Et pourtant, elles figurent en bonne place dans les statistiques de pauvreté au Bénin. Encore, continuent-elles à faire face à d'énormes obstacles quant à la reconnaissance de leur droit dans leur environnement économique, social, et culturel. Tout ceci malgré les lourdes responsabilités que leur confèrent la culture et la religion surtout celles traditionnelles dans la sphère domestique. La problématique revêt un enjeu considérable dans les milieux ruraux et en particulier dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo où les pratiques socioculturelles et religieuses créent des terrains très favorables à la discrimination des femmes.

Dans le cadre de ce travail, il faut accorder extrêmement de crédit à un seul type d'activité, qui, inéluctablement donnera naissance à un autre type, celui dit transition. Le type d'agriculture qui nous semble être d'abord plus important pour l'Afrique Noire est celui de subsistance pour les zones rurales. Quand il sera réalisé assez, il ne manquera pas de produire le second type. Car l'apport de l'agriculture, en particulier l'agriculture de subsistance, dans le "décollage" effectif du développement socio-économique de l'Afrique Noire est d'une importance capitale. En effet, l'agriculture de subsistance se caractérise par l'obtention de produits alimentaires qui assurent la survie du groupe et l'exercice des fonctions sociales indispensables. Ce type d'agriculture est celui qui avait

toujours existé de manière générale en pays-développés. Elle n'avait pas pour but d'obtenir nécessairement une production d'un surplus commercialisable. Elle était par conséquent extensive, à technique rudimentaire et non mécanisée. Elle était également très dépendante des structures sociales traditionnelles et repose sur des régimes de propriété du sol très divers et la transmission de la terre était donc sujette à des règles et à un rituel très strict.

C'étaient là autant d'entraves qu'il faut arriver à surmonter grâce à l'esprit d'innovation pour que l'agriculture de subsistance soit vraiment relancée. C'est un mal que Penouil (2000 :86) présente en ces termes : « *l'activité productrice comme la commercialisation, est d'ailleurs subordonnée aux structures magico-religieuses de la société. Son efficacité est généralement réduite, et elle correspond aux stades premiers du développement* ». Il ressort une fois que les traditions ne sont pas de nature à nous faire avancer dans le sens du progrès. Il faudra vraiment une bonne politique qui sortira l'agriculture de subsistance de l'ornière. Or il faut d'abord, la débarrasser de tout mysticisme, de toutes les entraves issues de la modernisation qui consiste à mettre en pratique des méthodes très peu maîtrisées. De même, l'ignorance de certains interdits liés à l'agriculture et qui ont leur base dans la tradition crée des réticences et des résistances à l'agriculture modernisée. La tradition elle-même peut alors jouer ici pleinement un grand rôle grâce à la puissance de sa foi en elle-même et son esprit d'endogénéité.

Ensuite, on doit adapter à la tradition, le secteur de techniques nouvelles appropriées non dans le but de rendre tout suite les produits commercialisables. Mais d'abord, en tout premier lieu, dans le but d'assurer la survie de la communauté, cela nous paraît extrêmement important. C'est pourquoi il faudra d'abord encourager la production abondante de biens consommables sur le champ.

Quand cet objectif sera atteint réellement, la vente du surplus ailleurs ou à l'extérieur et la promotion des cultures d'exportation seront envisagées. Or, jusqu'à aujourd'hui encore, ce qu'on constate chez les paysans c'est que pour diverses raisons, ils n'arrivent pas à jouir pleinement du fruit de leur travail. Très tôt ils s'empressent de vendre tous les produits vivriers pour résoudre, certes, bien des problèmes qu'ils pensent être sérieux,

mais surtout pour pouvoir faire certaines cérémonies qui attendaient déjà, chaque fois même avant les récoltes. En conséquence, il leur manque très tôt de nourriture alors que la période des récoltes est encore bien loin. Ce n'est pas qu'ils ne doivent pas vendre leurs produits vivriers. Mais souvent, c'est que la période s'étend jusqu'aux récoltes suivantes. La vente devait être faite raisonnablement et de façon proportionnelle à la qualité de produits agricoles récoltés. C'est ce qui n'a souvent pas été respecté par la plupart des paysans. Il faut Mentionner tout de même que si le problème se pose, c'est surtout dû à la carrière vraiment insuffisante de la production agricole. Il faudrait alors donner, pour cela, assez de souffle à l'agriculture de subsistance, comme nous l'avions déjà dit, avec des moyens techniques assez performants et adaptés afin de la conduire à la mécanisation.

La mécanisation contribue en effet à faciliter la réalisation de travaux qui étaient inconvenables à l'âge de l'outil rudimentaire. Poussée ainsi jusqu'à l'extrême, l'agriculture de subsistance se changera en agriculture de transition. Car cette agriculture se constitue toujours à sa manière progressive. Si le secteur agricole recevait en effet des moyens technologiques qui facilitent sa mécanisation, l'agriculture ne peut toujours pas demeurer celle d'autoconsommation. Il se crée alors une certaine organisation de la commercialisation—c'est l'économie de traite. La production est aussi organisée. La traite institue de relations extérieures du milieu traditionnel avec les sociétés développées, les produits agricoles sont exportés, les produits industriels importés. Le traitant, dans ce cas, un commerçant qui achète en gros et vend au détail. Mais comme on le remarque, l'exploitation agricole de tradition a un caractère dualiste. Elle crée d'abord des produits à des fins d'autoconsommation familiale et ensuite des fins de consommation. Il est fondamental de noter que malgré les responsabilités domestiques des femmes, elles sont en amont et en aval de tout le système de production agricole.

Un développement intégral, un développement humain axé sur des valeurs traditionnelles spirituelles et morales passe par l'atténuation sinon la liquidation des injustices. Ce n'est pas seulement dans l'ordre international que doit se porter l'aménagement de la réforme des systèmes qui déterminent le sort des populations.

Au Bénin, l'implication d'hommes et de femmes ayant foi en la tradition est de plus en plus ressentie au milieu des acteurs de développement.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Une question s'est aujourd'hui imposée aux femmes de tous les pays : Mais d'où proviennent ses inégalités? On a tendance à penser que l'inégalité des femmes est présente dans les pays en voie de développement, mais pas seulement puisque c'est également une inégalité présente dans les pays développés, certes c'est à une moindre échelle mais inadmissible à notre époque où les sociétés sont encore basées sur un modèle patriarcale. En toute subjectivité, on peut avoir des opinions féminines, qui donnent lieu à des débats de mauvaise foi de la part de certains hommes. Aujourd'hui, diverses origines existent telles que religieuses, socioculturelles,... Malheureusement c'est une inégalité difficile à contrer puisqu'intégrée dans les mentalités masculines et quelques-unes féminines. Il y a dans l'origine de cette inégalité homme-femme, une base très ancienne : *la religion*. Que ce soit la religion *chrétienne*, *judaïque* ou *musulmane*, il y a une différenciation de l'homme et de la femme avec des droits non égaux.

On pourrait résumer en disant que la religion fait société (crée du lien) et fait vérité (construit une légitimation) à sa façon et que ces processus historiques sont toujours en perpétuelle évolution. C'à quoi on s'en tient particulièrement, c'est la tentative, tout en restant dans un cadrage sociologique, de rendre compte de la singularité de cette activité sociale irréductible à d'autres registres d'activités, même si elle rencontre, comme toute autre activité sociale, la plupart des autres registres d'activité (économique, esthétique, sociale, politique, intellectuelle,...). Ces mises en forme symboliques de la condition humaine à travers des représentations et des rites se référant à des entités invisibles sont pleinement des phénomènes historiques, c'est-à-dire qu'il faut les appréhender en dehors de tout essentialisme et toujours les situer dans l'espace et le temps. Manière de souligner que ce sont évidemment des réalités évolutives même si elles s'inscrivent dans des traditions et revendiquent une fidélité à divers héritages. Il y a aussi une explication dans *la socialisation primaire* que les enfants reçoivent. En effet, la socialisation, transmission de valeurs et de normes par des agents de socialisation, participe

inconsciemment à donner des stéréotypes. Les filles s'occupent de poupées ce qui les prépare à leur maternité, à la dînette ce qui les prépare aux tâches ménagères ; les garçons jouent plutôt à la voiture. Ces stéréotypes (idées préconçues) ont la vie dure, transmis par les contes, les manuels scolaires et même les parents !! En prenant l'exemple du rapport de la Halde de 2008 enquêtant sur les discriminations dans les manuels scolaires, on s'aperçoit que les stéréotypes sont encore présents même à l'école, domaine sensé transmettre un savoir. L'image des hommes et des femmes continue de subir un traitement différent « moins valorisant » pour les femmes.

Enfin, les mutations contemporaines du religieux dans les sociétés représentent un défi pour l'approche sociologique. En effet, la relative désinstitutionalisation du religieux, c'est-à-dire l'affaiblissement du pouvoir social d'encadrement culturel et institutionnel du religieux par les grandes institutions religieuses (en particulier, mais pas seulement, des Eglises chrétiennes), rend plus délicat l'objectivation sociologique du phénomène. C'est notamment le cas avec les enquêtes quantitatives. Qu'il s'agisse de la fameuse question « croyez-vous en Dieu ? » ou de la mesure de la pratique culturelle ou de l'appartenance, la vigilance est de mise. Sous le mot « Dieu » se cachent des représentations bien différentes de la divinité (d'un dieu personnel à une force cosmique impersonnelle) et sous les identifications comme « catholique », « protestant », « juif » ou « musulman » se cachent des attitudes et des orientations très diverses. Si cela ne date pas d'aujourd'hui, reste que les identifications religieuses nominales sont aujourd'hui moins porteuses d'informations en matière d'adhésion croyante et de pratique.

En prenant donc en compte la différence dans l'égalité des sexes et dans les religions, la vie active professionnelle des femmes suppose quelques sacrifices ; dans lesquels elles demandent la part des hommes pour une harmonie familiale. Sur le plan professionnel elles ont leur pouvoir, leur assurance ; mais dans la vie privée, elles restent encore en situation d'incertitudes. Naturellement, elles sont plus vouées à leur vie privée que les hommes.

L'essentiel pour les femmes est d'avoir commencé à s'autonomiser ; et pour se rassurer d'être sur la bonne voie du processus d'allègement de leurs responsabilités domestiques.

Ce processus a beaucoup de contours sociaux et religieux et l'on se demande si penser à l'égalité dans la différence est le signal d'un meilleur début.

Eu égard à tout ce qui précède, nous suggérons aux femmes de :

- se solidariser entre femmes de toutes catégories pour former un bloc pouvant assurer l'allègement future car l'union fait la force dit-on ;
- partager entre femmes, les paroles complaisantes et toutes autres circonstances atténuantes dans lesquelles les hommes seront susceptibles d'accomplir avec plaisir certaines responsabilités en collaboration avec leurs épouses et ceci de façon continue ;
- inciter les dignitaires religieux à jouer leur rôle de protection des droits des hommes et des femmes en particulier en portant haut leur flambeau ;

Pour la suite de cette étude, on envisage approfondir les données socioreligieuses justificatives de la non autonomisation des femmes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Affodegnon, W.S., 2006, *Analyse des réticences et des facteurs de blocage à la mise en œuvre de formations «genre» : cas de la commune des Aguégus*, mémoire de maîtrise, UNB, FLASH,14p.
- Auge M., 1982, *Génie du paganisme*, Paris, Gallimard, 57p.
- Balandier G., 1968, *Tradition et continuité*, Paris, Editions PUF, 12p.
- Banque Mondiale, 2001, *Préparer Rio + 10 : combattre la pauvreté par un développement durable*, séminaire organisé par la Banque Mondiale du 25 octobre au 29 novembre 2001.
- Banque Mondiale, 2004, *De la division du travail social*, Paris, Editions Alcan/PUF, Mind, Heart, and Soul in the Fight against Poverty, 23p.
- Barret-Ducrocq F. et PISIER E., 1997, *Femmes en tête*, Paris Editions Flammarion, 531p.
- Beckforda, 2003, *Social Theory & Religion*, University 31p.
- Belloncle G., 1980, *Femme et développement en Afrique*, Paris, Editions Karthala,120 p.
- Biauou G., 2005, *Dimension économique et social du développement durable*,28p.
- Bordas., 1994, *Encyclopédie Alphabétique*, Paris, publié sous le patronage de Pascal Georges, Volumes I, II, III, IV, V.
- Borne D., 2007, *Faits religieux*, Paris, Armand Colin, pp 37-57.
- Boserup E., 1983, *La femme face au développement économique*, Paris, Editions PUF, 315p.
- Causse J. et Rey-FlaudH., 2010, *Croyance et communauté*, Paris, Edition Bayard, 21p.
- Claverie E., 2003, *Les guerres de la Vierge.*, Paris, Gallimard, 20p.
- Cooper, B., 2006, *Evangelical Christians in the Muslim Sahel*, University Press 14p.
- Crozier, M., et FRIEDBERG, E., 1981 *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil. 213 p.
- Combessie, J.C., 1999, *La méthode en Sociologie*, Paris, La Découverte, 110p.

- De Gasquet B. et Martine G., 2012, *La construction rituelle du genre et de la sexualité : initiations, séparations, mobilisations*, Paris : Editions Arthème Fayard, 2 p.
- Olivier de Sardan J. P., 2008, *A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique*, Paris, Editions Arthème Fayard, 4p.
- Droy I., 1990, *Femmes et développement rural*, Paris, Editions Karthala, 182p.
- Durkheim E., 1998, *La division sociale du travail*, Paris, Seuil, 160p.
- Ferreol G., 1995, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, 110p.
- FIS (Front Islamique du Salut) ALI B., 1989, *quotidien du soir Horizon du 23 février*, 12p.
- FRA., 2002, *l'approche genre dans le développement communautaire*, brochure 9p.
- Friedrich E., 2008, *Femmes du Bénin au cœur de la dynamique du changement social*, Paris, Editions Karthala, 12p.
- Grawitz M., 1996, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Editions DALLOZ, 10^e édition, 920p.
- Grawitz M., 1999, *Lexique des Sciences Sociales*, Paris, Editions DALLOZ, 7^e édition, 212p.
- Gomez-perez, M. & leblanc., 2007, *Jeunes musulmans et citoyenneté culturelle : retour sur des expériences de recherche en Afrique de l'Ouest francophone*, *Sociologie et sociétés*, vol 39, 39p.

- Hampate Ba H., 1986, *Famille, enfant et développement en Afrique*, Paris, Editions Karthala, 23p.
- kaag, M., 2011, *Islam et engagements au Sénégal*. Leiden : African Studies Centre 74p
- Larousse, 1993, *Dictionnaire encyclopédique* Italie, Imprimeries La Tipografica, Varesa, 104p.
- Le Robert., 2000, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris, Seuil, 2000, 4 p.
- LeBlanc M. N., 2008, *Nouveaux acteurs religieux de la moralisation par le bas en Côte-d'Ivoire*, Paris, Editions Flammarion, 164p.

- Masquelier A. & Soares ., 2009. *Women and Islamic Revival in a West African Town*, Bloomington: Indiana University Press. 23p.
- Mayke K. et Maud S., 2011, *visibilité de la religion dans l'arène du développement*, Paris, Editions Flammarion, 28p.
- MFPSSN ; 2005, Rapport national d'évaluation décennale de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing (Beijing + 10), Cotonou (Bénin), 27p.
- MFPSSN ; 2010, Rapport national d'évaluation décennale de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing (Beijing + 15), Cotonou (Bénin), 18p.

- Mbiti J., 2004,*la religion en Afrique*,Paris, Editions PUF, 15p.
- MFPSS., 2003, *La famille et les défis du développement au Bénin*, Cotonou, Fondation Regard d'Amour : 336p.
- Nagel I., 1992, *Guide pratique pour l'action des femmes au Burkina Faso*, Paris, Seuil, 27p.
- Penouil M., 2006, *Le travail féminin*, Paris, Editions Karthala, 264 p.
- Piette A., 1999, *La religion de près*, Paris : Editions Métailié, 23p.
- Pouillon, J. 1979, *Remarques sur le verbe "croire"*, Paris, Gallimard, 79 p.
- Sastre R., 1970, *Le vodu dans la vie culturelle*, in cahier de religion africaine, 179p.
- Sullerot E., 1978, *Le fait féminin. Qu'est-ce qu'une femme ?*,Paris, Editions Arthème Fayard, 338 p.
- Ter Haar G. & Ellis S., 2006, *The Role of Religion in Development: Towards a New Relationship between the European Union and Africa*, 351-36 p.
- Weber F. & Beaud S., 1998, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, Editions la Découverte, 127p.
- Weber M., 1971, *Les types de communalisation religieuse*, Paris : Plon, 429p.

MOTEURS DE RECHERCHE SUR LE NET

- [http://www.famille et développement/.htm](http://www.famille_et_developpement/.htm)(Consulté le 21 aout 2014 à 19heures 21 mn).
- [http://www.les tâches du foyer conjugale/.htm](http://www.les_tâches_du_foyer_conjugale/.htm)(Consulté le 7 septembre 2014 à 20heures 10 mn).

[http://www.religion et société/.htm](http://www.religion_et_société/.htm)(Consulté le 10 octobre 2014 à 20heures 35 mn).

ANNEXES

ANNEXE 1

Outils de collecte des données

Université d'Abomey-Calavi(UAC)	Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire DEA sociologie du développement
Sujet :Influences religieuses sur les responsabilités domestiques des femmes dans l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo		

Guide d'entretien adressé aux différents groupes stratégiques

<i>Groupes stratégiques</i>	<i>Enjeux et sous-thèmes</i>
Hommes (toutes catégories)	Considération de la femme -Importance de la femme -place de la femme dans la société -Domaines de compétences -différence homme et femme
Hommes mariés	Prise en compte des responsabilités domestiques -Existence des responsabilités domestiques -Pluralité des responsabilités domestiques -Domaines d'activité des hommes principe de l'entraide -Partage des tâches -Entraide -Allègement des tâches
Imams, prêtres, dignitaires des religions endogènes (leaders religieux)	Recommandations religieuses -Perceptions religieuses vis à vis du couple -Rôle exigé de la femme dans le foyer selon la religion -Rôle exigé de l'homme dans le foyer selon la religion -Suivi exigé aux leaders par la religion -Modifications constatées au sein des couples -Conséquences dans la société
Sages et personnes âgées	Recommandations culturelles -Exigences culturelles liées aux rôles dans le foyer conjugal -Interdits culturels liés aux rôles dans le foyer conjugal (homme, femme) -suivi des personnes âgées -Respect des interdits -Modifications constatées -Inconvénients
Femmes ménagère	Poids des responsabilités domestiques

	<ul style="list-style-type: none"> -Les tâches exécutées -La surcharge sentie -Réactions des hommes -Changements souhaités
Femmes commerçantes	<p>Poids des tâches domestiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les tâches exécutées -La surcharge sentie -Réactions des hommes -Changements souhaités
Femmes salariées	<p>Poids des tâches domestiques</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les tâches exécutées -La surcharge sentie -Réactions des hommes -Changements souhaités

ANNEXE2

Université d'Abomey- Calavi (UAC)	Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines	Ecole Doctorale Pluridisciplinaire DEA sociologie du développement
Sujet : <i>Influences religieuses sur les responsabilités domestiques des femmes dans l'arrondissement d'Agonlin-Houégbo</i>		

Grille d'observation

Responsabilités des femmes (observation directe)

- Dans le ménage
- En pleine activité (hors ménage)
- Attitudes des hommes (selon les colorations religieuses)

Responsabilités des hommes (observation directe)

- Dans le ménage
- En pleine activité (hors ménage)
- Attitudes des femmes (selon les colorations religieuses)

Table des matières

	Pages
Sommaire	2
Dédicace.....	3
Remerciements.....	4
.....	
Liste des sigles et abréviations.....	5
Liste des tableaux et photos	6
Résumé	7
Introduction.....	8
<i>Première partie : cadre théorique et méthodologique de la recherche</i>	11
Chapitre 1 : Cadre théorique et conceptuel.....	12
1-1 Cadre théorique.....	12
1-1-1 Problématique.....	12
1-1-2- Hypothèses de travail.....	16
1-1-3- Objectifs de l'étude.....	16
1-2- Approche Conceptuelle.....	17
1-3 Quelques axes actuels de la question.....	20
1-4 Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche.....	24
1- 4 -1Justification du choix du sujet.....	24
1-41-1 Raisons subjectives.....	25
1-4-1-2 Raisons objectives.....	26
1-4-2- Justification du choix du cadre de la recherche.....	27
Chapitre 2 : PRESENTATION DU CADRE ET DE L'APPROCHE	28
METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	
2-1 Présentation du cadre de la recherche.....	28

2-2-	Approche méthodologique de la recherche.....	2
2-2-1	Modèle théorique.....	29
2-2-2	Sources documentaires.....	30
2-2-3	Source orale.....	30
2-2-4	Groupes cibles et échantillonnage.....	31
2-2-4-1	Groupes cibles.....	31
2-2-4-2	Echantillonnage.....	31
2-2-5	Techniques et instruments de collecte des données.....	32
2-2-5-1	Techniques et de collecte des données.....	32
2-2-5-2	Instruments de collecte des données.....	33
2-2-6	Enquête.....	33
2-2-7	Traitement des données des enquêtes.....	34
<i>Deuxième partie : La description de l'organisation des tâches domestiques dans l'arrondissement d'Agonlin-Houegbo.....</i>		35
Chapitre 3 : Le vaudouisme et les responsabilités domestiques des femmes à Agonlin-Houegbo.....		36
3-1-	La divinité "Hevioso" et les responsabilités domestiques des femmes..	36
3-2-	La divinité "Massé" et les responsabilités domestiques des femmes....	39
3-3-	La divinité "Yèto" et les responsabilités domestiques des femmes.....	42
Chapitre 4:L'islam et les responsabilités domestiques des femmes.....		48
4-1-	Les responsabilités domestiques de la femme du musulman.....	48
4-2-	Soumission à Dieu (Allah) et affranchissement de58 la domination patriarcale.....	51
4-3-	Égalité islamique et vertus féminines	53
Troisième partie : L'analyse des données socioreligieuses relatives aux responsabilités ménagères des femmes à Agonlin-Houegbo.....		58
Chapitre 5 : Les fondements socioculturels des religions traditionnelles		

africaines.....	59
5-1- Les origines des religions endogènes africaines.....	59
5-2- Les fonctions socioculturelles des religions endogènes africaines	61
5-3 La fonction sacerdotale traditionnelle.....	64
Chapitre 6 : L'influence de la croyance aux religions endogènes et à	
l'islam.....	67
6-1- La croyance aux religions endogènes et à l'islam.....	67
6-2- La femme et la responsabilité de production.....	72
6-3- Les activités rurales et le développement socio-économique des femmes : rôle des religions.....	74
Conclusion et perspectives.....	77
Références bibliographiques.....	80
Annexes	84
Annexe1.....	85
Annexe2.....	87
Table des matières.....	88